

2025

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE



AUDIT TECHNIQUE INDEPENDANT DES MARCHES PUBLICS AU TITRE DE L'ANNEE 2024

AUTORITE CONTRACTANTE : CENTRE DES
ŒUVRES UNIVERSITAIRES ET SOCIALES DE
PARAKOU (COUS-P)

RAPPORT DEFINITIF (finalisé)



SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS	3
TABLEAUX	4
RESUME EXECUTIF	5
INTRODUCTION	8
I. CADRE JURIDIQUE ET NORMATIF DE REFERENCE	9
II. OBJECTIFS ASSIGNES A LA MISSION D'AUDIT ET ETENDUE DE L'AUDIT	10
III. METHODOLOGIE DE L'AUDIT ET OUTILS D'EVALUATION UTILISES.....	11
3.1. Méthodologie de l'audit.....	11
3.2. Outils d'évaluation utilisés	11
IV. PRESENTATION DES DONNEES GLOBALES DES MARCHES ET DES MODES DE PASSATION	13
V. ÉVALUATION DE LA PLANIFICATION, DE LA MISE EN PLACE, DE L'ORGANISATION ET DU FONCTIONNEMENT DE L'AUTORITÉ CONTRACTANTE EN MATIÈRE DE MARCHÉS PUBLICS	14
5.1. VERIFICATION DE LA DISPONIBILITE DES PIECES REQUIS POUR LA PLANIFICATION, LA MISE EN PLACE, L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT DE L'AUTORITE CONTRACTANTE	14
5.2. ANALYSE DE LA MISE EN PLACE, DE L'ORGANISATION ET DU FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE L'AUTORITE CONTRACTANTE	16
5.3. ÉVALUATION DE LA CONFORMITE DU PLAN DE PASSATION DES MARCHES (PPM)	18
5.4. ÉVALUATION DETAILLEE DE LA CONFORMITE DES ETAPES DE LA PROCEDURE DE PASSATION.....	19
5.4.1. Constitution de l'échantillon et justification de sa représentativité	19
5.4.2. Vérification de la disponibilité des pièces de passation des marchés sélectionnés	20
5.4.3. Appréciation de l'auditabilité des marchés sélectionnés	21
5.4.4. Appréciation de la conformité de la procédure de passation des marchés auditables	23
5.4.4.1. Vérification de la conformité du dossier d'appel à concurrence et de l'invitation à soumissionner.....	23
5.4.4.2. Vérification de la conformité aux règles d'information et de transparence	25
5.4.4.3. Vérification de la conformité de la réception, de l'ouverture et de l'attribution des marchés	27
5.4.4.4. Vérification de l'existence des avis de l'organe de contrôle compétent aux étapes prévues par la loi	29
5.4.4.5. Vérification de la conformité du processus d'approbation des marchés par l'autorité compétente	32
5.4.4.6. Vérification du respect des délais dans la passation des marchés	34
5.4.4.7. Vérification de la conformité des marchés attribués par gré à gré	38
5.4.4.8. Vérification de la présence d'indices de collusion dans la procédure de passation	38
5.4.4.9. Vérification de l'existence des indices de conflits d'intérêt dans la procédure de passation des marchés	41
5.4.4.10. Appréciation finale de la conformité de la procédure de passation	43
5.5. ÉVALUATION DE LA PROCEDURE D'EXÉCUTION DES MARCHÉS SÉLECTIONNÉS	46
5.5.1. Vérification de la conformité de la gestion administrative générale de l'exécution des marchés sélectionnés	47
5.5.2. Vérification de la gestion des délais d'exécution	49
5.5.3. Appréciation finale de la gestion administrative, technique et des délais d'exécution.....	51
5.6. VERIFICATION DE LA CONFORMITE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE PARTICULIERE DE L'EXECUTION DES MARCHES	53
5.6.1. Analyse de la Conformité des Avenants	53
5.6.2. Analyse de la Conformité des Résiliations.....	53
5.7. APPRECIATION GLOBALE DE LA CONFORMITE DES PROCEDURES AUDITEES.....	53
5.8. VERIFICATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DES MISSIONS D'AUDIT PRECEDENTES	56
5.9. VERIFICATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES DECISIONS DE LA COMMISSION DE REGLEMENT DES DIFFERENDS (CRD) POUR LES MARCHES AYANT FAIT L'OBJET DE RECOURS	56
5.10. VERIFICATION DE LA MATERIALITE DES PRESTATIONS EXECUTEES	56
5.11. ANNEXES	58

SIGLES ET ABREVIATIONS

SIGLES/ABREVIATIONS	INTITULE
AC	Autorité Contractante
ANO	Avis de Non Objection
AOO	Appel d'Offres Ouvert
AOF	Attribution organisation et Fonctionnement
AOR	Appel d'Offres Restreint
ARMP	Autorité de Régulation des Marchés Publics
CCMP	Cellule de Contrôle des Marchés Publics
Cf.	Confère
CMP	Code des Marchés Publics
COE	Commission d'Ouverture et d'Évaluation des offres
COUS-P	Centre des Œuvres Universitaires et Sociales de Parakou
CRD	Commission de Règlement des Différends
CV	Curriculum vitae
DAC	Dossier d'Appel à la Concurrence
DAO	Dossier d'Appel d'Offre
DC	Demande de Cotation
DNCMP	Direction Nationale du Contrôle des Marchés Publics
DRP	Demande de Renseignement et de Prix
ED	Entente Directe
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
L	Limitation
NCF	Non-conformité
N/A	Non Applicable
INSF	Insuffisance
INTOSAI	Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle
PPM	Plan de Passation des Marchés
PRMP	Personne Responsable des Marchés Publics
PV	Procès-verbal
RAS	Rien à Signaler
SIGMAP	Système intégré de gestion des Marchés Publics
SP-PRMP	Secrétariat Permanent de la PRMP
TdR	Termes de Référence
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine

TABLEAUX

Tableau n° 1 : Synthèse des constats et appréciations globales	6
Tableau n° 2 : Synthèse de la représentativité des marchés communiqués et sélectionnés aux fins de la mission d'audit	8
Tableau n° 3 : Répartition des marchés selon les modes de passation (A0).....	13
Tableau n° 4 : Répartition des marchés selon la nature des prestations (A0).....	13
Tableau n° 5 : État de disponibilité des pièces obligatoires relatives à la planification, la mise en place, l'organisation et le fonctionnement interne de l'Autorité Contractante en matière de marchés publics (A1).....	15
Tableau n° 6 : Résultats de l'évaluation de la conformité des organes de gestion des marchés publics	17
Tableau n° 7 : Résultats de l'évaluation de la conformité du Plan de Passation des Marchés (PPM).....	18
Tableau n° 8 : Répartition des marchés sélectionnés dans l'échantillon	19
Tableau n° 9 : Synthèse – État de complétude des dossiers de passation	20
Tableau n° 10 : Synthèse des marchés en fonction de leur statut d'auditabilité (Voir détail en annexe A3)	22
Tableau n° 11 : Synthèse des marchés auditables selon leur statut de conformité pour défaut de pièces obligatoires	22
Tableau n° 12 : Synthèse des résultats sur la conformité du dossier d'appel à concurrence et de l'invitation à soumissionner	24
Tableau n° 13 : Synthèse des résultats sur la conformité du dossier d'appel à concurrence et de l'invitation à soumissionner	26
Tableau n° 14 : Synthèse des résultats sur la conformité de la réception, de l'ouverture et de l'attribution des marchés	28
Tableau n° 15 : Synthèse des résultats sur l'existence des avis de l'organe de contrôle compétent aux étapes prévues par la loi	30
Tableau n° 16 : Synthèse des résultats sur la conformité du processus d'approbation des marchés par l'autorité compétente	33
Tableau n° 17 : Synthèse des résultats sur le respect des délais dans la passation des marchés	35
Tableau n° 18 : Évaluation des indices de collusion dans les marchés audités	39
Tableau n° 19 : Évaluation des indices de conflits d'intérêt dans les marchés audités	42
Tableau n° 19 : Résultats consolidés sur la conformité de la procédure de passation.....	44
Tableau n° 21 : Résultats sur la conformité de la gestion administrative générale de l'exécution des marchés sélectionnés	48
Tableau n° 22 : Résultats sur la conformité de la gestion des délais d'exécution	50
Tableau n° 23 : Résultats sur la conformité de la gestion administrative, technique et des délais d'exécution	52
Tableau n° 24 : Tableau récapitulatif de l'opinion de l'auditeur sur la conformité des procédures audités.....	54
Tableau n° 25 : Résultats de la revue de matérialité physique des marchés.....	56

RESUME EXECUTIF

Le présent résumé exécutif synthétise les résultats clés issus de l'audit des marchés publics du **Centre des Œuvres Universitaires et Sociales de Parakou** pour l'exercice 2024. L'analyse a été conduite selon la méthodologie définie dans le **Référentiel d'audit 2025**, en s'appuyant sur des grilles de vérification normées et des outils de mesure de la performance.

⇒ **Volume de marchés analysés :**

Au total, **12 marchés** ont été recensés pour un montant global de **282 045 737 FCFA**. L'échantillon retenu pour l'audit comprend **07 marchés**, représentant **58%** du nombre total et **64%** de la valeur totale, soit un montant cumulé de **181 790 448 FCFA**.

⇒ **Taux de complétude documentaire :**

Tous les **07 marchés sélectionnés**, soit **100%** ont été jugés **auditables**.

⇒ **Résultats de conformité :**

À l'issue de nos vérifications :

- Tous les sept (7) marchés auditables, soit **100%** ont été déclarés non-conformes sur la base de la performance observée à l'issue de la procédure de passation et d'exécution ;
- Tous les deux (2) marchés sélectionnés pour la matérialité physique, soit 100% sont parfaitement matérialisés.

Les constats et appréciations globales de l'audit sont résumés dans le tableau ci-après : synthèse des constats et appréciations globales :

Tableau n° 1 : Synthèse des constats et appréciations globales

Réf	Domaine évalué	Niveau de conformité (%) (N conf)	Opinion	Observations clés
A1	Disponibilité des pièces requis pour la planification, la mise en place, l'organisation et le fonctionnement de l'Autorité Contractante	69%	Moyenne	- Preuve de transmission des rapports par la PRMP respectivement à l'ARMP et à l'autorité de contrôle - Acte portant AOF de la CCMP - Acte portant AOF du SP-PRMP
A4	Mise en place, de l'organisation et du fonctionnement des organes de l'Autorité Contractante	79%	Moyenne	- Défaut de transmission des rapports PRMP et CCMP à l'ARMP ; - -Non-conformité de la nomination du Chef du Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics (SPMP)
A5	Conformité du Plan de Passation des Marchés (PPM)	90%	Satisfaisante	Défaut de transmission du Plan de Passation des Marchés Publics (PPMP) à la Cellule de Contrôle des Marchés Publics (CCMP) dans le délai réglementaire de 10 jours calendaires après l'approbation du budget par l'autorité compétente
A2	Disponibilité des pièces de passation des marchés sélectionnés	92%	Très satisfaisante	- Avis d'attribution définitive - Preuve de publication de l'avis d'attribution définitive
A3	Auditabilité des marchés sélectionnés	100%	Très satisfaisante	Rien à signaler
A6	Conformité des dossiers d'appel à concurrence et invitations	100%	Très satisfaisante	Rien à signaler
A7	Règles d'information et de transparence	100%	Très satisfaisante	Rien à signaler
A8	Réception, de l'ouverture et de l'attribution des offres	91%	Très satisfaisante	- Défaut de délivrance de récépissé de dépôt des offres - Absence de permanence de méthode : Le registre est arrêté par endroit avec mention d'arrêt, date heure d'arrêt par contre d'autre part il n'est pas arrêté
A9	Avis des organes de contrôle compétents	100%	Très satisfaisante	Rien à signaler
A10	Approbation des marchés par l'Autorité compétente	100%	Très satisfaisante	Rien à signaler
A12	Conformité des marchés attribués par gré à gré	N/A	N/A	Non applicable
	Indices de collusion et de conflits d'Intérêts (A15, A16)			
A15	Indices de collusion	95%	Présence d'indices faibles ou isolés	Présence d'indices isolés
A16	Indices de conflits d'Intérêts	100%	Absence d'indices de conflit d'intérêt	Rien à signaler
A11	Conformité de la gestion administrative générale de l'exécution des marchés sélectionnés	43%	Insatisfaisante	- Absence de preuves de paiement - Défaut d'élaboration d'ordres de service.

Réf	Domaine évalué	Niveau de conformité (%) (N_conf)	Opinion	Observations clés
A19	Gestion des délais d'exécution	0%	Insatisfaisante	La détermination des délais d'exécution n'a pu être pleinement réalisée en raison de l'absence des ordres de service de démarrage
	Conformité des Avenants et Résiliations (A13, A14)			
A13	Gestion des Avenants	N/A	N/A	Non applicable
A14	Gestion des Résiliations	N/A	N/A	Non applicable
Taux moyen de performance de l'AC en matière de passation et d'exécution des marchés		83%		

⇒ **Recommandations clés :**

- Améliorer le système d'archivage des dossiers de marchés
- Prendre les dispositions pour une complétude des pièces ayant une incidence sur la conformité des marchés,
- Identifier les causes inhérentes aux délais non respectés et mettre en œuvre les actions correctives nécessaires
- Renforcer le système d'évaluation des offres afin d'écarter les cas de suspicion dans les procédures de passation.

⇒ **Principales difficultés rencontrées lors de la mission d'audit**

La mission n'a pas rencontré de difficultés majeures au cours des travaux de contrôle sur le terrain.

INTRODUCTION

La gestion budgétaire de l'exercice **2024** du Centre des Œuvres Universitaires et Sociales de Parakou (COUS-P) a été marquée par la passation de **12 marchés publics pour un montant global de 282 045 737 FCFA** selon la liste des marchés publics communiquée par l'Autorité contractante (cf. annexe A0).

L'échantillonnage aléatoire réalisé selon les TDRs par le Cabinet a conduit à la sélection de **07 marchés publics d'une valeur globale de 181 790 448**. (Cf. annexe I) soit un taux de représentativité de **58%** en termes de volume des marchés et **64%** en termes de valeur des marchés comme le montre le tableau ci-dessous :

Tableau n° 2 : Synthèse de la représentativité des marchés communiqués et sélectionnés aux fins de la mission d'audit

Eléments	Communiqués		Sélectionnés		%	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Total Marchés	12	282 045 737	7	181 790 448	58%	64%

Une fois l'échantillon sélectionné et validé par l'ARMP, nous nous sommes rapprochés de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'autorité contractante (AC) et avons procédé à la collecte des pièces relatives à ces marchés sélectionnés et à l'organisation et au fonctionnement du dispositif de passation, d'exécution et de contrôle à priori des marchés de ladite autorité contractante.

Nous avons ensuite mis en œuvre toutes les diligences prévues dans les TDR pouvant nous permettre de mesurer le degré de respect par l'AC des dispositions et procédures édictées par la réglementation en vigueur sur les marchés publics pendant la période sous revue.

A l'issue de nos travaux, nous avons exposé à l'autorité contractante lors de la séance de restitution la synthèse des constats et avons recueilli ses commentaires et observations pour analyse et traitement.

Nous avons enfin procédé à l'élaboration du présent rapport dont l'objet est d'exposer nos constats et de formuler les recommandations nécessaires.

Fait à Cotonou, le 17 juin 2026



Bamidélé G. Thierry DOSSOU-YOVO

Chef de file du groupement SYNEX CONSULTING -CCA-Expertises-I2S

Associé Gérant du Cabinet SYNEX CONSULTING

Expert-comptable Diplômé

I. CADRE JURIDIQUE ET NORMATIF DE REFERENCE

Le cadre juridique et normatif applicable à la passation et à l'exécution des marchés publics en République du Bénin repose sur un ensemble de textes et instruments de référence qui définissent les règles, les obligations et les responsabilités des autorités contractantes. Il s'articule notamment autour des éléments suivants :

- la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics, qui constitue la norme juridique de référence principale ;
- les onze (11) décrets d'application du 23 décembre 2020, qui précisent les modalités de mise en œuvre des dispositions du Code ;
- le Référentiel d'audit de la passation et de l'exécution des marchés publics (ARMP, version 2025), qui définit le cadre normatif, méthodologique et opérationnel applicable à la conduite des audits de conformité ;
- les décisions rendues par l'ARMP ;
- les outils types, manuels de procédures, circulaires et autres documents d'appui élaborés par l'ARMP, qui contribuent à la mise en œuvre harmonisée des exigences légales ;
- les conventions de financement conclues avec les partenaires techniques et financiers (PTF), le cas échéant.

II. OBJECTIFS ASSIGNES A LA MISSION D'AUDIT ET ETENDUE DE L'AUDIT

Selon les TDR, les objectifs de la mission se présentent comme suit :

Objectif général:	Réaliser les audits techniques indépendants pour apprécier la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés publics de l'exercice budgétaire 2024, au regard des exigences du cadre réglementaire national, en se référant rigoureusement au Référentiel d'audit 2025 de l'ARMP.
Objectifs spécifiques	Vérifier la disponibilité et la complétude des documents requis pour l'audit (auditabilité des marchés) ; Vérifier l'existence et l'utilisation des outils de traçabilité documentaire (registres obligatoires, archivage, etc.) ; Vérifier la conformité des procédures de passation des marchés publics (de la planification à l'attribution) à la réglementation en vigueur ; Apprécier le respect des délais de passation et d'exécution des marchés ; Évaluer la performance globale des autorités contractantes auditées, les classer selon les grilles d'appréciation du Référentiel et établir une cartographie des risques ; Évaluer l'efficacité des contrôles existants relatifs à la planification, à la passation et à l'exécution des marchés, y compris les processus de validation par les organes de contrôle compétents (CCMP/DNCMP, etc.) et d'approbation ; Apprécier la conformité de l'exécution administrative, financière et technique des marchés sélectionnés, notamment en ce qui concerne les avenants, le règlement financier et le respect des délais d'exécution ; Vérifier l'application effective des décisions de l'ARMP, le cas échéant ; Identifier d'éventuels indices de collusion ou de conflits d'intérêt, notamment à travers l'indice d'alerte défini dans le Référentiel ; Vérifier l'existence d'éventuels indices de fractionnement des marchés en vue de contourner les seuils réglementaires de procédure ; Évaluer la prise en compte des recommandations formulées lors des audits indépendants précédents ; Formuler des recommandations concrètes

III. METHODOLOGIE DE L'AUDIT ET OUTILS D'EVALUATION UTILISES

Cette section présente la méthodologie d'audit suivie et les outils d'évaluation utilisés.

3.1. Méthodologie de l'audit

Le processus d'audit mis en place par le consultant couvre l'ensemble du cycle de la commande publique, de la passation à l'exécution des marchés. Elle se résume suivant les phases successives ci-après :

- P1- Séance de cadrage et de lancement de la mission avec l'ARMP pour discussions autour des points suivants : compréhension des TdR, attentes et préoccupations diverses, livrables et délais contractuels d'exécution, etc. ;
- P2- Échantillonnage des marchés à auditer selon les TdR ;
- P3- Élaboration du rapport d'échantillonnage et du calendrier prévisionnel d'exécution de la mission & Transmission à l'ARMP ;
- P4- Validation dudit rapport après prise en compte des commentaires et observations ;
- P5- Transmission par mail des listes des marchés sélectionnés aux différentes AC accompagnées de la liste des pièces nécessaires à la mission ;
- P6- Prise de contact physique avec les différentes PRMP des AC pour discussions autour des points suivants : date de démarrage de la mission, degré de regroupement et de disponibilité des pièces demandées, logistique, disponibilité des acteurs nécessaires, calendrier d'exécution de la mission, etc. ;
- P7- Démarrage de la mission auprès de chacune des AC : Mise en œuvre des contrôles de substance : revue de la mise en place, de l'organisation et du fonctionnement des organes, revue de la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés publics et revue de la matérialité physique des marchés publics ;
- P8- Restitution du mémorandum de synthèse de la mission auprès de l'AC ;
- P9- Élaboration du rapport provisoire d'audit et transmission à l'AC pour observations et commentaires à traiter et à prendre en compte ;
- P10-Transmission à l'ARMP du rapport provisoire d'audit prenant en compte les observations et commentaires ;
- P11- Élaboration et transmission du rapport définitif à l'ARMP après prise en compte des observations et commentaires de l'ARMP

3.2. Outils d'évaluation utilisés

Les différents outils du référentiel de l'ARMP utilisés dans le cadre de cette mission se déclinent en méthode d'évaluation et en grille d'évaluation :

⇒ Méthode d'évaluation

L'évaluation s'est fondée sur l'utilisation des check-lists présentées en annexe du référentiel. Lesdits check-list couvrent l'ensemble des composantes du processus et permettent une évaluation homogène entre les autorités contractantes. Pour chaque check-list de vérification, l'auditeur sélectionne une modalité d'appréciation parmi : respecté ; partiellement respecté ; non respecté et non applicable le cas échéant. A la fin de l'évaluation de chaque phase, une formule a été appliquée pour déterminer le taux de performance (conformité) qui se présente comme suit :

$$\text{Note pondérée (\%)} = [(\text{Taux de respecté} \times 100) + (\text{Taux de partiellement respecté} \times 50) + (\text{taux de non-respecté} \times 0)] / \text{Nombre total}$$

⇒ Grilles d'évaluation

Afin de permettre une interprétation harmonisée des résultats, cinq (5) grilles normalisées ont été appliquées à toutes les AC.

- Grille d'appréciation des pièces obligatoires

Pourcentage d'absence des pièces (X)	Opinion sur la disponibilité de certaines pièces obligatoires
$X \leq 10 \%$	Très satisfaisante
$10\% < X \leq 20 \%$	Satisfaisante
$20\% < X \leq 40\%$	Moyenne
$40\% < X \leq 60\%$	Faible
$60\% < X \leq 80\%$	Insatisfaisante
$X \geq 80\%$	Très Insatisfaisante

Cette grille s'applique à l'évaluation de la complétude des dossiers de passation et d'exécution.

- Grille d'appréciation de la performance des étapes de la procédure

% de conformité	Opinion sur la performance de l'étape
$90\% < X \leq 100\%$	Très satisfaisante
$80\% < X \leq 90\%$	Satisfaisante
$60\% < X \leq 80\%$	Moyenne
$X < 60 \%$	Insatisfaisante

Cette grille permet l'appréciation de la conformité d'un marché, en tenant compte des différentes étapes telles que la planification, l'attribution, l'exécution, etc.

- Grille d'évaluation de l'auditabilité

% Taux d'incomplétude (X)	Auditabilité du marché
$X \leq 20\%$	Marché auditable (OK)
$X > 20\%$	Marché non auditable (KO)

Cette grille permet de déterminer si un marché est suffisamment documenté pour faire l'objet d'un audit

- Grille d'appréciation : Opinion finale sur le niveau d'indice d'alerte (collusion)

Indice d'alerte (X)	Opinion de l'auditeur
$0 \% \leq X < 30 \%$	Présence d'indices faibles ou isolés
$30 \% \leq X < 60 \%$	Présence d'indices modérés
$60 \% \leq X \leq 100 \%$	Présence d'indices forts ou répétés

- Grille d'appréciation : Indice d'alerte de conflits d'intérêt

Indice d'alerte (X)	Opinion de l'auditeur
$0 \% \leq X < 30 \%$	Absence d'indices de conflit d'intérêt
$30 \% \leq X < 60 \%$	Présence d'indices modérés – situation à surveiller

60 % ≤ X ≤ 100 %	Présence d'indices sérieux de conflit d'intérêt – vigilance requise
------------------	---

IV. PRESENTATION DES DONNEES GLOBALES DES MARCHES ET DES MODES DE PASSATION

Les données globales de l'AC ainsi que les modes de passation utilisés et la nature des marchés exécutés par celle-ci au titre de la période sous revue se présentent ci-après.

▪ Données globales

Au cours de l'exercice **2024**, Centre des Œuvres Universitaires et Sociales (COUS-P) a procédé à la passation de douze (12) **marchés** publics approuvés, pour un montant total de **282 045 737 FCFA** hors taxes. Les données ont été recueillies à partir des documents transmis par l'autorité contractante et vérifiées dans le cadre de l'audit.

Au regard des documents soumis à notre appréciation notamment le registre spécial des offres et le grand livre des comptes fournisseurs au titre de la période sous revue, la mission confirme que les marchés qui lui ont été communiqués par l'AC sont exhaustifs.

▪ Modes de passation utilisés :

Conformément aux dispositions du Code des marchés publics, l'autorité contractante a eu recours à plusieurs modes de passation, dont la répartition se présente comme suit :

Tableau n° 3 : Répartition des marchés selon les modes de passation (A0)

N°	Procédures	Année de l'audit			
		Nombre	% Nombre	Montant	% Montant
1	DC	2	17%	15 499 760	5%
2	DRP	10	83%	266 545 977	95%
Total		12	100%	282 045 737	100%

Source : Données recueillies auprès de l'autorité contractante et vérifiées dans le cadre de l'audit (Annexe A0).

▪ Nature des marchés exécutés :

Les marchés exécutés au cours de l'année audité couvrent plusieurs types de prestations. La répartition par nature de marché est présentée ci-dessous :

Tableau n° 4 : Répartition des marchés selon la nature des prestations (A0)

N°	Nature	Année de l'audit			
		Nombre	% Nombre	Montant	% Montant
1	Fournitures (F)	8	67%	151 719 811	54%
2	Services (S)	3	25%	123 326 166	44%
3	Travaux (T)	1	8%	6 999 760	2%
Total		12	100%	282 045 737	100%

Source : Données recueillies auprès de l'autorité contractante et vérifiées dans le cadre de l'audit (Annexe A0)

Opinion de l'auditeur :

On note au titre de l'exercice sous revue que l'autorité contractante a passé en majorité les marchés de fourniture et de service (environ 54% et 44% en valeur). Elle a utilisé principalement des procédures de demande de renseignement et de prix et de demande de cotation (83% et 17%).

Recommandation :

Bien que les mesures de mutualisation des besoins via la mise en place d'un accord-cadre soient déjà effectives, il est recommandé à l'Autorité Contractante de basculer vers un pilotage par la performance. L'accent doit être mis sur l'analyse de l'efficacité administrative, il s'agit de s'assurer que le recours massif aux procédures simplifiées ne génère pas de coûts de gestion disproportionnés (perte de temps, prix d'achat élevé, etc.).

Commentaire du COUS-P :

Rien à signaler.

V. ÉVALUATION DE LA PLANIFICATION, DE LA MISE EN PLACE, DE L'ORGANISATION ET DU FONCTIONNEMENT DE L'AUTORITÉ CONTRACTANTE EN MATIÈRE DE MARCHÉS PUBLICS

La présente section couvre successivement l'examen de la disponibilité des pièces requises pour la planification, la mise en place, l'organisation et le fonctionnement de l'autorité contractante, ainsi que l'analyse de la mise en place, de l'organisation et du fonctionnement de ses organes. Elle intègre également l'évaluation de la conformité du plan de passation des marchés, l'analyse détaillée de la conformité des différentes étapes de la procédure de passation et l'évaluation de la procédure d'exécution des marchés sélectionnés.

Elle comprend en outre la vérification de la conformité de la gestion administrative de l'exécution des marchés, l'appréciation globale de la conformité des procédures auditées, le suivi de la mise en œuvre des recommandations des missions d'audit antérieures et des décisions de la CRD, ainsi que la vérification de la matérialité physique des prestations exécutées. Les annexes complètent l'ensemble des travaux réalisés.

5.1. VERIFICATION DE LA DISPONIBILITE DES PIECES REQUIS POUR LA PLANIFICATION, LA MISE EN PLACE, L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT DE L'AUTORITE CONTRACTANTE

L'évaluation de la **disponibilité des pièces obligatoires** requises pour la planification, la mise en place, l'organisation et le fonctionnement interne de l'autorité contractante en matière de marchés publics a été réalisée à partir de l'examen des documents transmis par la PRMP.

Les résultats obtenus pour la période sous revue sont présentés dans le tableau ci-après

Tableau n° 5 : État de disponibilité des pièces obligatoires relatives à la planification, la mise en place, l'organisation et le fonctionnement interne de l'Autorité Contractante en matière de marchés publics (A1)

N°	Pièces attendues	Degré de gravité de l'absence (NCF / INSF)	Total obtenu (a)	Total attendu (b)	% d'incomplétude (1-a/b)
1	Acte de nomination des membres de la CCMP (art 3 décret n°2020-597 du 23 décembre 2020)	NCF	1	1	0%
2	Acte de nomination du Chef CCMP (art 4 et 5 décrets n°2020-597 du 23 décembre 2020)	NCF	1	1	0%
3	Acte portant AOF de la CCMP (Décret N°2020-597 du 23 Décembre 2020) et Article 15 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020).	NCF	0	1	100%
4	Acte de nomination de la PRMP (Article 11 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020)	NCF	1	1	0%
5	Acte portant AOF de la PRMP (Décret N°2020-596 du 23 Décembre 2020).	NCF	0	1	100%
6	Acte de nomination des membres du SP-PRMP (art 7 & art 8 du décret 2020-596 du 23 décembre 2020).	NCF	1	1	0%
7	Acte portant AOF du SP-PRMP (art 8 du Décret N°2020-596 du 23 Décembre 2020).	NCF	0	1	100%
8	Plan prévisionnel de passation des marchés de l'exercice sous revue (Article 24 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020)	NCF	1	1	0%
9	Preuve de validation du PPMP initial par la CCMP et révisé s'il y a lieu (Article 24 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020).	NCF	1	1	0%
10	Plan prévisionnel révisé de passation des marchés, le cas échéant (article 24 de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020)	NCF	1	1	0%
11	Preuve de validation du plan révisé par la CCMP, le cas échéant (article 24 de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020)	NCF	1	1	0%
12	Avis général de passation des marchés au titre de l'exercice sous revue (Article 25 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020)	NCF	1	1	0%
13	Preuve de publication de l'avis général de passation des marchés (Article 25 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020)	NCF	1	1	0%
14	Registre spécial de dépôt des offres (Article 69 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020)	NCF	1	1	0%
15	Les statistiques, les indicateurs de performance sur les marchés publics (Article 10 point 5 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020)	INSF	1	1	0%
16	Rapports de la PRMP sur la passation et l'exécution des marchés (Article 10 point 5 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020)	INSF	4	4	0%
17	Preuve de transmission des rapports par la PRMP respectivement à l'ARMP et à l'autorité de contrôle (DNCMP/CCMP) (Article 10 point 5 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020)	INSF	0	8	100%
18	Rapports de l'organe de contrôle sur la passation et l'exécution des marchés (Article 2 point 7 du décret N°2020-597 du 23 décembre 2020)	INSF	4	4	0%
19	Preuve de transmission des rapports par le Chef Cellule à l'autorité de contractante (Article 2 point 7 du décret N°2020-597 du 23 décembre 2020)	INSF	4	4	0%
20	Document d'enregistrement (Registre ou Cahier de transmission) des différentes phases de la passation des marchés, qu'elles soient administratives, techniques ou financières (Article 1 point 12 décret n°2020-96 du 23	INSF	1	1	0%

N°	Pièces attendues	Degré de gravité de l'absence (NCF / NSF)	Total obtenu (a)	Total attendu (b)	% d'incomplétude (1-a/b)
	décembre 2020 portant attributions, organisation et fonctionnement de la Personne responsable des marchés publics et de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation)				
	Taux moyen d'absence		25	36	31%

Source : Données recueillies auprès de l'autorité contractante et vérifiées dans le cadre de l'audit (Annexe A1)

Constats de l'audit :

La liste des pièces réglementaires manquantes **justifiant** cette performance moyenne se présente comme suit :

- Acte portant AOF de la PRMP (**Décret N°2020-596 du 23 Décembre 2020**).
- Acte portant AOF de la CCMP (**Décret N°2020-597 du 23 Décembre 2020**) et **Article 15 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020**).
- Acte portant AOF du SP-PRMP (**art 8 du Décret N°2020-596 du 23 Décembre 2020**).
- Preuve de transmission des rapports par la PRMP respectivement à l'ARMP et à l'autorité de contrôle (DNCMP/CCMP) (**Article 10 point 5 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020**)

Opinion de l'auditeur :

Avec un taux moyen d'absence de **31%**, la disponibilité des pièces obligatoires pour la planification, la mise en place, l'organisation et le fonctionnement interne de l'Autorité Contractante en matière de marchés publics est jugée "**Moyenne**" conformément à la grille d'appréciation définie à la section 3.2 du présent rapport.

Recommandations de l'auditeur :

- Prendre les actes administratifs relatifs aux organes de passation et de contrôle ;
- Formaliser et sécuriser le processus de transmission des rapports.

Commentaire du COUS-P :

Rien à signaler.

5.2. ANALYSE DE LA MISE EN PLACE, DE L'ORGANISATION ET DU FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE L'AUTORITE CONTRACTANTE

L'évaluation de la mise en place, de l'organisation et du fonctionnement des organes de passation et de contrôle des marchés publics de l'autorité contractante a été conduite à partir de l'examen des documents collectés auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) et de leur analyse, selon la grille de vérification de conformité définie à l'**annexe A4** du référentiel.

Les résultats obtenus sont synthétisés dans le tableau suivant :

Tableau n° 6 : Résultats de l'évaluation de la conformité des organes de gestion des marchés publics

Résultats de l'évaluation (en pourcentage)			Taux de Performance
Respecté	% Partiellement Respecté	% Non Respecté	
71%	14%	14%	79%

Source : Données issues des documents transmis par le COUS - P et vérifiées par la mission conformément à l'annexe A4 du Référentiel d'audit 2025 de l'ARMP

Constats de l'audit : L'analyse conduite a permis d'identifier les constats suivants :

Malgré cette performance, **des** points de vigilance demeurent, notamment en ce qui concerne :

- le défaut de mise en place de l'acte portant création, attributions, organisation et fonctionnement du secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics (SP-PRMP) en référence au modèle type de l'ARMP, conformément à la Décision n° 2022-001/ARMP/PR-CR/SP/DRAJ/SA du 31 mars 2022 par l'autorité contractante. En effet, elle a juste mis en place l'acte n°0125/2019/MESRS/COUS-P/DA-COUS-P/AC/SAF/SP du 20/08/2019" portant nomination des membres du secrétariat de la PRMP ;
- la non-conformité de la nomination du Chef du Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics (SPMP) aux dispositions des Articles 7 et 8 du Décret n° 2020-596 du 23 décembre 2020. Le chef de la CCMP a été nommé par une note de service n° 0209/2021/COUS-P/DA/AC/SAF/SP du 14/10/2021. Cependant, cette note de service n'est pas établie conformément (selon le modèle prévu à cet effet) aux dispositions prévues par le Décret n° 2020-596 du 23 décembre 2020 ;
- au défaut de transmission des rapports PRMP et CCMP à l'ARMP (Décret n° 2020-596 et n°2020-597). Selon les échanges effectués avec le secrétaire de la PRMP, lesdits rapports seraient transmis respectivement à la CCMP et à l'ARMP. Toutefois, la mission n'a pas pu disposer des preuves des transmissions.

Opinion de l'auditeur :

Avec un **taux moyen de performance de 79%**, la conformité de la mise en place, de l'organisation et du fonctionnement des organes de gestion des marchés publics est jugée « **Moyenne** », conformément à la grille d'appréciation définie à la section 3.2 du présent rapport.

Risque :

Les insuffisances relevées par la mission pourraient engendrer les risques suivants :

- Risques juridiques et de conformité
- Risque de traçabilité.

Recommandations :

Pour renforcer la conformité et sécuriser le dispositif de gestion des marchés publics, la mission recommande :

- **La** formalisation des actes de nomination conformément aux dispositions en vigueur
- **Etablissement** et **la transmission** dans les délais à l'ARMP **de** tous les rapports d'activités (trimestriels et **annuel**) de la PRMP et de la CCMP à l'avenir.

Commentaire du COUS-P :

Rien à signaler.

5.3. ÉVALUATION DE LA CONFORMITE DU PLAN DE PASSATION DES MARCHES (PPM)

L'évaluation de la **conformité du Plan de Passation des Marchés (PPM)** de l'autorité contractante aux exigences réglementaires en vigueur, ainsi que de sa révision, a été conduite à partir de l'examen des documents transmis et de leur analyse selon les grilles de vérification de conformité de **l'annexe A N°5** du référentiel.

Les résultats obtenus sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau n° 7 : Résultats de l'évaluation de la conformité du Plan de Passation des Marchés (PPM)

Résultats de l'évaluation			Taux de Performance
Respecté	% Partiellement Respecté	% Non Respecté	
90%	0	10%	90%

Source : Données issues des documents transmis par le COUS - P et vérifiées par la mission conformément à l'annexe A5 du Référentiel d'audit 2025 de l'ARMP

Constats de l'audit :

La mission a relevé **un taux de non-conformité de 10%** sur la conformité du Plan de Passation des Marchés (PPM) de l'Autorité Contractante pendant la période sous revue. Cette non-conformité est liée au non-respect du délai réglementaire de 10 jours calendaires de transmission du Plan de Passation des Marchés Publics (PPMP) à la Cellule de Contrôle des Marchés Publics (CCMP) après l'approbation du budget par l'autorité compétente conformément à Article 24 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020.

Opinion de l'auditeur :

Avec un taux de conformité **de 90 %**, la conformité du PPM de l'autorité contractante est **jugée « très satisfaisante »** conformément à la grille d'appréciation définie à la section 3.2 du présent rapport.

Risque :

Non-conformité.

Recommandation :

Se conformer aux dispositions en vigueur à l'avenir.

Commentaire du COUS-P : Rien à signaler.

5.4. ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE LA CONFORMITÉ DES ÉTAPES DE LA PROCÉDURE DE PASSATION

L'évaluation détaillée de la conformité des étapes de la procédure de passation repose sur une approche progressive et structurée. Elle débute par la constitution d'un échantillon de marchés, dont la représentativité est justifiée, afin de garantir la pertinence des travaux menés. Cette étape est suivie par la vérification de la disponibilité des pièces de passation afférentes aux marchés sélectionnés, condition préalable à la poursuite de l'analyse. Après cette étape, les marchés font ensuite l'objet d'une appréciation de leur « auditabilité », permettant d'identifier ceux susceptibles d'être examinés de manière approfondie. Enfin, pour les marchés jugés auditables, l'évaluation porte sur la conformité des procédures de passation, au regard des dispositions réglementaires applicables.

5.4.1. Constitution de l'échantillon et justification de sa représentativité

Conformément aux principes méthodologiques définis dans le référentiel national d'audit des marchés publics, un échantillonnage représentatif a été constitué en vue d'évaluer la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés publics, ainsi que de vérifier, dans la mesure du possible, si les biens et services acquis ont été effectivement livrés ou exécutés conformément aux spécifications contractuelles et aux normes techniques requises.

Cet échantillonnage a été élaboré sur la base des marchés publics recensés au niveau de l'Autorité contractante au cours de la période audité et selon les critères de représentativité prévus par le référentiel, à savoir : **au moins 50 % en nombre** ou **60 % en montant** des marchés passés.

Afin de garantir une couverture pertinente des risques et de tenir compte du profil des marchés analysés, **le critère le plus discriminant** entre les deux a été retenu. Dans le cas présent, l'analyse de la structure des marchés révèle une prépondérance de marchés de faible à moyen montant, répartis sur une large variété de procédures. En conséquence, **le critère du nombre de marchés ($\geq 50\%$) a été jugé plus adapté** pour refléter la diversité des pratiques et apprécier la régularité des actes tout au long du processus de passation.

Cette démarche a conduit à la sélection de **07** marchés publics, représentant une valeur globale de **cent cinquante-quatre millions cinquante-neuf mille sept cent deux (154 059 702) francs CFA**. L'échantillon ainsi constitué correspond à un taux de représentativité de **58%** en nombre de marchés et de **64 %** en valeur, par rapport à l'ensemble des marchés passés au cours de la période audité.

La répartition des marchés sélectionnés selon les modes de passation est détaillée dans le tableau suivant :

Tableau n° 8 : Répartition des marchés sélectionnés dans l'échantillon

Procédures	Nombre de marchés sélectionnés	Montant des marchés sélectionnés
DC	1	6 999 760
DRP	6	174 790 688
Total sélectionné (a)	7	181 790 448
Total complété à la suite du contrôle d'exhaustivité des marchés communiqués	0	0
Total communiqué (c)	12	282 045 737
% (a+b) / c	58%	64%

Source : Données recueillies auprès du COUS - P et vérifiées dans le cadre de l'audit (Annexe A1)

À la suite de la constitution de l'échantillon, une collaboration a été engagée avec la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'autorité contractante, en vue de collecter les documents afférents aux marchés sélectionnés.

Cette phase a également permis d'examiner les aspects liés à l'organisation et au fonctionnement global du dispositif de passation, d'exécution et de contrôle a priori des marchés, ainsi qu'à la disponibilité documentaire.

L'échantillon ainsi validé, appuyé par les pièces justificatives obtenues, constitue la base d'analyse utilisée pour l'évaluation de la conformité des procédures auditées et la vérification, dans la mesure du possible, si les biens et services acquis ont été effectivement livrés ou exécutés conformément aux spécifications contractuelles et aux normes techniques requises.

5.4.2. Vérification de la disponibilité des pièces de passation des marchés sélectionnés

La **complétude documentaire** désigne le niveau de disponibilité des pièces obligatoires exigées pour la passation des marchés publics, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur. Notons qu'une documentation complète constitue un gage de **transparence**, de **traçabilité** et de **régularité** dans les procédures mises en œuvre.

L'évaluation de la disponibilité des pièces a été réalisée à l'aide du **fichier Excel normé**, élaboré sur la base du **tableau n°2 de l'annexe A2** du référentiel.

Le détail des vérifications effectuées pour chaque marché audité figure dans ce fichier, **annexé au présent rapport**. Le tableau ci-dessous présente la **synthèse des résultats obtenus**.

Tableau n° 9 : Synthèse – État de complétude des dossiers de passation

Récapitulatif		Total	% de pièces manquantes
Pièces dont l'absence entraîne une non-conformité du marché (NCF)	Total des pièces obtenues par marché (a)	140	1%
	Total des pièces attendues par marché (b)	141	
	Nombre total de pièces dont l'absence entraîne la non-conformité (c=b-a)	1	
Pièces dont l'absence est sans incidence sur la conformité du marché (INSF)	Total des pièces obtenues par marché (d)	27	34%
	Total des pièces attendues par marché (e)	41	
	Nombre total de pièces dont l'absence est sans incidence sur la conformité du marché (f=e-d)	14	
Taux moyen pondéré d'incomplétude des dossiers de marchés échantillonnés 1- [(a+d)/(c+e)]		8%	

Source : Données issues des documents transmis par le COUS - P et vérifiées par la mission conformément à l'annexe A2 du Référentiel d'audit 2025 de l'ARMP

Constats de l'audit :

Malgré cette performance « **très satisfaisante** », la mission a noté l'absence de quelques pièces réglementaires entraînant la non-conformité des marchés. Il s'agit de :

- Avis d'attribution définitive (Article 87 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020)
- Preuve de publication de l'avis d'attribution définitive (Article 87 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020)

Opinion de l'auditeur :

Avec un taux moyen d'absence de **8%**, la disponibilité des pièces obligatoires au sein de l'Autorité Contractante est jugée "**Très satisfaisante**" conformément à la grille d'appréciation définie à la section 3.2 du présent rapport.

Recommandation :

Afin d'améliorer la complétude documentaire et garantir une meilleure traçabilité des marchés publics, l'auditeur recommande notamment d'élaborer les avis d'attribution définitive et procéder à leur publication conformément aux dispositions en vigueur.

Commentaire du COUS-P :

Rien à signaler.

5.4.3. Appréciation de l'auditabilité des marchés sélectionnés

L'évaluation de l'auditabilité des marchés sélectionnés repose sur l'analyse de la disponibilité des documents obligatoires requis pour chaque dossier.

Un marché est considéré comme non auditable si son taux d'incomplétude dépasse 20% conformément au point 3.2 du présent rapport.

Tableau n° 10 : Synthèse des marchés en fonction de leur statut d’auditabilité (Voir détail en annexe A3)

Référence des marchés	F_COUS P 92297	F_COUS P 92297	F_COUS P 92280	S_COUS P 98294	S_COUS P 98294	S_COUS P 98295	T_COUS P 92265
Total des pièces obtenues (A)	20	20	20	20	20	20	20
Total des pièces attendues (B)	20	20	20	20	20	20	21
Taux d'incomplétude lié à l'auditabilité du marché (1-A/B)	0%	0%	0%	0%	0%	0%	5%
Seuil d'acceptabilité	20%	20%	20%	20%	20%	20%	20%
Conclusion sur l'auditabilité du marché	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK
Conclusion sur la conformité du marché auditable pour défaut de pièces NCF	Marché auditable	Marché auditable	Marché auditable	Marché auditable	Marché auditable	Marché auditable	Marché auditable

Source : Données issues de l’analyse des documents transmis par Le COUS - P, conformément à l’annexe A3 du Référentiel d’audit 2025 de l’ARMP

Nous présentons ci-après le tableau (synthèse) qui regroupe les marchés selon leur statut d’auditabilité (confère détail en annexe A3).

Tableau n° 11 : Synthèse des marchés auditables selon leur statut de conformité pour défaut de pièces obligatoires

	Marchés auditables	Marchés non auditables	Marchés sélectionnés
Nombre	7	0	7
%	100%	0%	

Source : Données issues de l’analyse des documents transmis par le COUS - TP, conformément à l’annexe A3 du Référentiel d’audit 2025 de l’ARMP

1) Marchés non auditables : Marchés non audités par la mission en raison de la non communication d’au moins 20% (seuil de signification de l’audit) de certains documents obligatoires essentiels pour une opinion « fondée » sur la conformité desdits marchés.

5.4.4. Appréciation de la conformité de la procédure de passation des marchés auditables

Notre évaluation repose sur les grilles de vérification de conformité normatives du référentiel selon le type de marché (travaux, fournitures, services) et le mode de passation (AOO, DRP, DC, etc.). Ces grilles représentent notre base de référence pour contrôler la conformité de chaque étape auditée.

La vérification de la conformité de la procédure de passation des marchés s'appuie sur une analyse séquentielle couvrant l'ensemble des étapes prévues par la réglementation en vigueur. Elle débute par l'examen de la conformité du dossier d'appel à concurrence et de l'invitation à soumissionner, ainsi que le respect des règles d'information et de transparence applicables.

L'analyse porte ensuite sur la conformité des opérations de réception des offres, d'ouverture et d'attribution des marchés, ainsi que sur l'existence des avis conformes de l'organe de contrôle compétent aux différentes étapes prévues par la loi et la conformité du processus d'approbation des marchés par l'autorité habilitée.

La vérification intègre également l'examen du respect des délais de passation, la conformité des marchés attribués par la procédure de gré à gré, ainsi que l'identification d'éventuels indices de collusion ou de conflits d'intérêts au cours du processus. L'ensemble de ces diligences permet, in fine, de formuler une appréciation finale sur la conformité globale de la procédure de passation des marchés.

Nous présentons ci-après les résultats de nos contrôles sur la base des dispositions du référentiel d'audit de la passation et de l'exécution des marchés.

5.4.4.1. Vérification de la conformité du dossier d'appel à concurrence et de l'invitation à soumissionner

La mission a procédé à l'évaluation de la conformité des **Dossiers d'Appel à la Concurrence (DAC)** relatifs aux marchés sélectionnés dans l'échantillon d'audit. Cette évaluation s'est appuyée sur la **grille de vérification de conformité** définie à l'annexe A1 à A21 du Référentiel d'audit, laquelle intègre les exigences légales et réglementaires applicables. Les résultats de cette évaluation ont été renseignés à **l'annexe A6** de présent rapport.

La synthèse consolidée des résultats pour les marchés se présente comme suit :

Tableau n° 12 : Synthèse des résultats sur la conformité du dossier d'appel à concurrence et de l'invitation à soumissionner

N°	Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Marché auditable	Résultats de l'évaluation			Taux de Performance
						% Respecté	% Partiellement Respecté	% Non Respecté	
3	F_COUS P_92297	Acquisition de fournitures de bureau et de consommable informatique répartis en deux lots par accord-cadre à bon de commande d'une durée de trois (03) ans (Lot 1)	8 997 502	DRP	Marché auditable	100,00%	0,00%	0,00%	100,00%
4	F_COUS P_92297	Acquisition de fournitures de bureau et de consommable informatique répartis en deux lots par accord-cadre à bon de commande d'une durée de trois (03) ans (Lot 2)	7 491 820	DRP	Marché auditable	100,00%	0,00%	0,00%	100,00%
5	F_COUS P_92280	Acquisition de céréales pour la restauration des étudiants par accord-cadre à bon de commande d'une durée de trois (03) ans	34 975 200	DRP	Marché auditable	100,00%	0,00%	0,00%	100,00%
9	S_COUS P_98294	Sélection d'un prestataire pour l'entretien des résidences universitaires D, E, et F (campus de Parakou) A B C D E et F (intendance de Natitingou), des blocs administratifs et des infirmeries du COUS P répartis en deux lots par accord-cadre à bon de commande d'une durée de deux (02) ans. (Lot 1)	18 238 080	DRP	Marché auditable	100,00%	0,00%	0,00%	100,00%
10	S_COUS P_98294	Sélection d'un prestataire pour l'entretien des résidences universitaires D, E, et F (campus de Parakou) A B C D E et F (intendance de Natitingou), des blocs administratifs et des infirmeries du COUS P répartis en deux lots par accord-cadre à bon de commande d'une durée de deux (02) ans. (Lot 2)	28 597 536	DRP	Marché auditable	100,00%	0,00%	0,00%	100,00%
11	S_COUS P_98295	Sélection d'un prestataire pour le gardiennage et la sécurisation des biens meubles et immeubles sur le site du COUS P par accord-cadre à bon de commande d'une durée de trois (03) ans	76 490 550	DRP	Marché auditable	100,00%	0,00%	0,00%	100,00%
12	T_COUS P_92265	Réalisation d'un forage à gros débit sur le campus de Parakou	6 999 760	DC	Marché auditable	100,00%	0,00%	0,00%	100,00%
Taux moyen de performance									100,00%

Source : Données calculées à partir de l'analyse des documents transmis par le COUS - TP, conformément à l'annexe A6 du Référentiel d'audit 2025 de l'ARMP.

Constats de l'audit :

Le taux de performance est de 100%. La mission n'a pas relevé d'anomalie.

Opinion de l'auditeur :

*Avec un taux moyen de performance de 100 % pour l'ensemble des marchés audités, la conformité des dossiers d'appel à concurrence et de l'invitation à soumissionner par rapport aux dispositions en vigueur est jugée « **très satisfaisante** », en référence à la grille d'appréciation présentée au point 3.2 du présent rapport.*

Risque :

Rien à signaler.

Recommandation :

Pérenniser les bonnes pratiques observées sur la conformité du dossier d'appel à concurrence et de l'invitation à soumissionner.

Commentaire du COUS-P :

Rien à signaler.

5.4.4.2. Vérification de la conformité aux règles d'information et de transparence

La mission a procédé à l'évaluation de la conformité **des informations relatives aux avis d'appel d'offres, aux critères d'évaluation, aux décisions d'attribution et aux procès-verbaux d'ouverture des plis** relatifs aux marchés sélectionnés dans l'échantillon d'audit.

Cette évaluation s'est appuyée sur la **grille de vérification de conformité**.

Les résultats de cette évaluation ont été renseignés à l'annexe A7 du présent rapport.

La synthèse consolidée des résultats pour les marchés se présente comme suit :

Tableau n° 13 : Synthèse des résultats sur la conformité du dossier d'appel à concurrence et de l'invitation à soumissionner

N°	Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Marché auditable	Résultats de l'évaluation			Taux de Performance
						% Respecté	% Partiellement Respecté	% Non Respecté	
3	F_COUS P_92297	Acquisition de fournitures de bureau et de consommable informatique répartis en deux lots par accord-cadre à bon de commande d'une durée de trois (03) ans (Lot 1)	8 997 502	DRP	Marché auditable	100%	0%	0%	100%
4	F_COUS P_92297	Acquisition de fournitures de bureau et de consommable informatique répartis en deux lots par accord-cadre à bon de commande d'une durée de trois (03) ans (Lot 2)	7 491 820	DRP	Marché auditable	100%	0%	0%	100%
5	F_COUS P_92280	Acquisition de céréales pour la restauration des étudiants par accord-cadre à bon de commande d'une durée de trois (03) ans	34 975 200	DRP	Marché auditable	100%	0%	0%	100%
9	S_COUS P_98294	Sélection d'un prestataire pour l'entretien des résidences universitaires D, E, et F (campus de Parakou) A B C D E et F (intendance de Natitingou), des blocs administratifs et des infirmeries du COUS P répartis en deux lots par accord-cadre à bon de commande d'une durée de deux (02) ans. (Lot 1)	18 238 080	DRP	Marché auditable	100%	0%	0%	100%
10	S_COUS P_98294	Sélection d'un prestataire pour l'entretien des résidences universitaires D, E, et F (campus de Parakou) A B C D E et F (intendance de Natitingou), des blocs administratifs et des infirmeries du COUS P répartis en deux lots par accord-cadre à bon de commande d'une durée de deux (02) ans. (Lot 2)	28 597 536	DRP	Marché auditable	100%	0%	0%	100%
11	S_COUS P_98295	Sélection d'un prestataire pour le gardiennage et la sécurisation des biens meubles et immeubles sur le site du COUS P par accord-cadre à bon de commande d'une durée de trois (03) ans	76 490 550	DRP	Marché auditable	100%	0%	0%	100%
12	T_COUS P_92265	Réalisation d'un forage à gros débit sur le campus de Parakou	6 999 760	DC	Marché auditable	100%	0%	0%	100%
Taux moyen de performance									100%

Constat de l'audit :

Tous **les sept (07)** marchés sélectionnés ont affiché un taux de performance de 100%. **En effet, la** mission n'a pas relevé de non-conformité relative aux règles d'information et de transparence.

Opinion de l'auditeur :

*Avec un taux moyen de performance de 100% pour l'ensemble **des sept (07)** marchés audités, la conformité des règles d'information et de transparence par rapport aux dispositions en vigueur est jugée « Très satisfaisante », en référence à la grille d'appréciation présentée au point 3.2 du présent rapport.*

Risque

Néant

Recommandation :

Pérenniser les bonnes pratiques en respectant les règles de publicité prévues par les dispositions en vigueur dans le cadre de la mise en œuvre des procédures de passation de marchés ainsi que les exigences de transparence formulées respectivement à l'article 7 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics et décret n°2020-601 portant code d'éthique et de déontologie dans la commande publique.

Commentaire de l'AC :

Néant

5.4.4.3. Vérification de la conformité de la réception, de l'ouverture et de l'attribution des marchés

La mission a procédé à l'évaluation de la conformité les avis requis ont été effectivement délivrés aux moments clés du processus de passation relatifs aux marchés sélectionnés dans l'échantillon d'audit. Cette évaluation s'est appuyée sur la **grille de vérification de conformité du référentiel d'audit**. Les résultats de cette évaluation ont été renseignés à **l'annexe A8** du présent rapport.

La synthèse consolidée des résultats pour les marchés se présente comme suit :

Tableau n° 14 : Synthèse des résultats sur la conformité de la réception, de l'ouverture et de l'attribution des marchés

N°	Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Marché auditable	Résultats de l'évaluation			Taux de Performance
						% Respecté	% Partiellement Respecté	% Non Respecté	
12	T_COUS P_92265	Réalisation d'un forage à gros débit sur le campus de Parakou	6 999 760	DC	Marché auditable	87%	0%	13%	87%
3	F_COUS P_92297	Acquisition de fournitures de bureau et de consommable informatique répartis en deux lots par accord-cadre à bon de commande d'une durée de trois (03) ans (Lot 1)	8 997 502	DRP	Marché auditable	88%	6%	6%	91%
4	F_COUS P_92297	Acquisition de fournitures de bureau et de consommable informatique répartis en deux lots par accord-cadre à bon de commande d'une durée de trois (03) ans (Lot 2)	7 491 820	DRP	Marché auditable	88%	6%	6%	91%
5	F_COUS P_92280	Acquisition de céréales pour la restauration des étudiants par accord-cadre à bon de commande d'une durée de trois (03) ans	34 975 200	DRP	Marché auditable	88%	6%	6%	91%
9	S_COUS P_98294	Sélection d'un prestataire pour l'entretien des résidences universitaires D, E, et F (campus de Parakou) A B C D E et F (intendance de Natitingou), des blocs administratifs et des infirmeries du COUS P répartis en deux lots par accord-cadre à bon de commande d'une durée de deux (02) ans. (Lot 1)	18 238 080	DRP	Marché auditable	88%	6%	6%	91%
10	S_COUS P_98294	Sélection d'un prestataire pour l'entretien des résidences universitaires D, E, et F (campus de Parakou) A B C D E et F (intendance de Natitingou), des blocs administratifs et des infirmeries du COUS P répartis en deux lots par accord-cadre à bon de commande d'une durée de deux (02) ans. (Lot 2)	28 597 536	DRP	Marché auditable	88%	6%	6%	91%
11	S_COUS P_98295	Sélection d'un prestataire pour le gardiennage et la sécurisation des biens meubles et immeubles sur le site du COUS P par accord-cadre à bon de commande d'une durée de trois (03) ans	76 490 550	DRP	Marché auditable	88%	6%	6%	91%
Taux moyen de performance									91%

Source : Données calculées à partir de l'analyse des documents transmis par la CNSS, conformément à l'annexe A8 du Référentiel d'audit 2025 de l'ARMP.

Constats de l'audit :

Le taux de performance est de **91%**.

La mission a relevé les irrégularités suivantes :

- Non délivrance systématique des récépissés de dépôt des offres aux soumissionnaires, conformément à l'Article 69 de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020. En effet, il a été relevé que les candidats déchargent simplement dans le registre de dépôt des offres : **tous les marchés sont concernés** ;
- Non de conformité de l'arrêt régulier du registre de réception des offres (mention d'arrêt, date et heure d'arrêt, signature de la PRMP), conformément aux bonnes pratiques. En effet, la mission a noté **d'une part** que le registre de dépôt est simplement arrêté par endroit sans mention de l'heure, la date et la signature de la PRMP, et **d'autre part qu'aucune** trace d'arrêt n'est indiquée. Notons que la mention de l'arrêt, de la date et de l'heure d'arrêt de même que la signature de la PRMP ne sont pas mentionnés : **tous les marchés sont concernés**.

Opinion de l'auditeur :

Avec un taux moyen de performance de **91 %** pour le marché audité, la conformité de la réception, de l'ouverture et de l'attribution des marchés par rapport aux dispositions en vigueur est jugée « **Très satisfaisante** », en référence à la grille d'appréciation présentée au point 3.2 du présent rapport.

Risque :

- Risque de fraude et de contestation juridique, notamment par l'insertion d'offres hors délais ou la manipulation de l'ordre d'arrivée des plis ;
- Compromission de l'intégrité de la mise en concurrence et de la fragilise la sécurité juridique des décisions de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP).

Recommandations :

- Instaurer une clôture systématique et rigoureuse du registre par la PRMP, incluant la mention manuscrite de la date, de l'heure précise et sa signature dès l'échéance du dépôt.
- Délivrer un récépissé officiel à chaque candidat, pour garantir ainsi la traçabilité et la conformité légale des dépôts conformément aux dispositions en vigueur.

Commentaire du COUS-P :

Rien à signaler.

5.4.4.4. Vérification de l'existence des avis de l'organe de contrôle compétent aux étapes prévues par la loi

La mission a procédé à l'évaluation de la conformité des avis requis délivrés aux moments clés du processus de passation des marchés sélectionnés dans l'échantillon d'audit. Cette évaluation s'est appuyée sur la **grille de vérification de conformité**. Les résultats de cette évaluation ont été renseignés à l'**annexe A9** du présent rapport.

La synthèse consolidée desdits résultats se présente comme suit :

Tableau n° 15 : Synthèse des résultats sur l'existence des avis de l'organe de contrôle compétent aux étapes prévues par la loi

N°	Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Marché auditable	Résultats de l'évaluation			Taux de Performance
						% Respecté	% Partiellement Respecté	% Non Respecté	
3	F_COUS P_92297	Acquisition de fournitures de bureau et de consommable informatique répartis en deux lots par accord-cadre à bon de commande d'une durée de trois (03) ans (Lot 1)	8 997 502	DRP	Marché auditable	100%	0%	0%	100%
4	F_COUS P_92297	Acquisition de fournitures de bureau et de consommable informatique répartis en deux lots par accord-cadre à bon de commande d'une durée de trois (03) ans (Lot 2)	7 491 820	DRP	Marché auditable	100%	0%	0%	100%
5	F_COUS P_92280	Acquisition de céréales pour la restauration des étudiants par accord-cadre à bon de commande d'une durée de trois (03) ans	34 975 200	DRP	Marché auditable	100%	0%	0%	100%
9	S_COUS P_98294	Sélection d'un prestataire pour l'entretien des résidences universitaires D, E, et F (campus de Parakou) A B C D E et F (intendance de Natitingou), des blocs administratifs et des infirmeries du COUS P répartis en deux lots par accord-cadre à bon de commande d'une durée de deux (02) ans. (Lot 1)	18 238 080	DRP	Marché auditable	100%	0%	0%	100%
10	S_COUS P_98294	Sélection d'un prestataire pour l'entretien des résidences universitaires D, E, et F (campus de Parakou) A B C D E et F (intendance de Natitingou), des blocs administratifs et des infirmeries du COUS P répartis en deux lots par accord-cadre à bon de commande d'une durée de deux (02) ans. (Lot 2)	28 597 536	DRP	Marché auditable	100%	0%	0%	100%
11	S_COUS P_98295	Sélection d'un prestataire pour le gardiennage et la sécurisation des biens meubles et immeubles sur le site du COUS P par accord-cadre à bon de commande d'une durée de trois (03) ans	76 490 550	DRP	Marché auditable	100%	0%	0%	100%
Taux moyen de performance									100%

Source : Données calculées à partir de l'analyse des documents transmis par le COUS - P, conformément à l'annexe A9 du Référentiel d'audit 2025 de l'ARMP.

Constat de l'audit :

Le taux de performance est de 100%. La revue de l'existence des avis de l'organe de contrôle compétent aux différentes étapes prévues par la loi n'a révélé aucune insuffisance.

Opinion de l'auditeur :

Avec un taux moyen de performance de **100%** pour l'ensemble des 6 marchés audités (DRP), la conformité des avis requis de l'organe de contrôle compétent aux étapes prévues par la loi est jugée « **Très satisfaisante** », en référence à la grille d'appréciation présentée au point 3.2 du présent rapport.

Recommandations :

Pérenniser les bonnes pratiques liées aux avis requis de l'organe de contrôle compétent aux différentes étapes prévues par la loi.

Commentaire du COUS-P :

Rien à signaler.

5.4.4.5. Vérification de la conformité du processus d'approbation des marchés par l'autorité compétente

La mission a procédé à l'évaluation de la conformité des actes d'approbation délivrés par l'autorité légalement compétente relatifs aux marchés sélectionnés dans l'échantillon d'audit.

Cette évaluation s'est appuyée sur la **grille de vérification de conformité**.

Les résultats de cette évaluation ont été renseignés à l'annexe A10 du présent rapport.

La synthèse consolidée desdits résultats se présente comme suit :

Tableau n° 16 : Synthèse des résultats sur la conformité du processus d’approbation des marchés par l’autorité compétente

N°	Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Marché auditable	Résultats de l'évaluation			Taux de Performance
						% Respecté	% Partiellement Respecté	% Non Respecté	
3	F_COUS P_92297	Acquisition de fournitures de bureau et de consommable informatique répartis en deux lots par accord-cadre à bon de commande d'une durée de trois (03) ans (Lot 1)	8 997 502	DRP	Marché auditable	100%	0%	0%	100%
4	F_COUS P_92297	Acquisition de fournitures de bureau et de consommable informatique répartis en deux lots par accord-cadre à bon de commande d'une durée de trois (03) ans (Lot 2)	7 491 820	DRP	Marché auditable	100%	0%	0%	100%
5	F_COUS P_92280	Acquisition de céréales pour la restauration des étudiants par accord-cadre à bon de commande d'une durée de trois (03) ans	34 975 200	DRP	Marché auditable	100%	0%	0%	100%
9	S_COUS P_98294	Sélection d'un prestataire pour l'entretien des résidences universitaires D, E, et F (campus de Parakou) A B C D E et F (intendance de Natitingou), des blocs administratifs et des infirmeries du COUS P répartis en deux lots par accord-cadre à bon de commande d'une durée de deux (02) ans. (Lot 1)	18 238 080	DRP	Marché auditable	100%	0%	0%	100%
10	S_COUS P_98294	Sélection d'un prestataire pour l'entretien des résidences universitaires D, E, et F (campus de Parakou) A B C D E et F (intendance de Natitingou), des blocs administratifs et des infirmeries du COUS P répartis en deux lots par accord-cadre à bon de commande d'une durée de deux (02) ans. (Lot 2)	28 597 536	DRP	Marché auditable	100%	0%	0%	100%
11	S_COUS P_98295	Sélection d'un prestataire pour le gardiennage et la sécurisation des biens meubles et immeubles sur le site du COUS P par accord-cadre à bon de commande d'une durée de trois (03) ans	76 490 550	DRP	Marché auditable	100%	0%	0%	100%
12	T_COUS P_92265	Réalisation d'un forage à gros débit sur le campus de Parakou	6 999 760	DC	Marché auditable	100%	0%	0%	100%
Taux moyen de performance									100%

Source : Données calculées à partir de l'analyse des documents transmis par le COUS - P, conformément à l'annexe A10 du Référentiel d'audit 2025 de l'ARMP.

Constat de l'audit :

Le taux de performance est de 100%. La revue de la conformité du processus d'approbation des marchés par l'autorité compétente n'a révélé aucune insuffisance.

Opinion de l'auditeur :

Avec un **taux moyen de performance de 100%** pour l'ensemble des 7 marchés audités, la conformité des avis requis de l'organe de contrôle compétent aux étapes prévues par la loi est jugée « **Très satisfaisante** », en référence à la grille d'appréciation présentée au point 3.2 du présent rapport.

Recommandation :

Pérenniser les bonnes pratiques liées aux processus d'approbation des marchés par l'autorité compétente.

Commentaire du COUS-P :

Rien à signaler.

5.4.4.6. Vérification du respect des délais dans la passation des marchés

La mission a procédé à l'évaluation de la conformité des délais de passation des marchés publics sélectionnés dans l'échantillon d'audit. Cette évaluation s'est appuyée sur la **grille de vérification de conformité**. Les résultats de cette évaluation ont été renseignés à l'annexe A21 du présent rapport.

La synthèse consolidée desdits résultats se présente comme suit :

Tableau n° 17 : Synthèse des résultats sur le respect des délais dans la passation des marchés

N°	Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Marché auditable	Résultats de l'évaluation		Taux de performance
						% Respecté	% Non Respecté	
3	F_COUS P_92297	Acquisition de fournitures de bureau et de consommable informatique répartis en deux lots par accord-cadre à bon de commande d'une durée de trois (03) ans (Lot 1)	8 997 502	DRP	Marché auditable	60,00%	40,00%	60,00%
4	F_COUS P_92297	Acquisition de fournitures de bureau et de consommable informatique répartis en deux lots par accord-cadre à bon de commande d'une durée de trois (03) ans (Lot 2)	7 491 820	DRP	Marché auditable	60,00%	40,00%	60,00%
5	F_COUS P_92280	Acquisition de céréales pour la restauration des étudiants par accord-cadre à bon de commande d'une durée de trois (03) ans	34 975 200	DRP	Marché auditable	60,00%	40,00%	60,00%
9	S_COUS P_98294	Sélection d'un prestataire pour l'entretien des résidences universitaires D, E, et F (campus de Parakou) A B C D E et F (intendance de Natitingou), des blocs administratifs et des infirmeries du COUS P répartis en deux lots par accord-cadre à bon de commande d'une durée de deux (02) ans. (Lot 1)	18 238 080	DRP	Marché auditable	80,00%	20,00%	80,00%
10	S_COUS P_98294	Sélection d'un prestataire pour l'entretien des résidences universitaires D, E, et F (campus de Parakou) A B C D E et F (intendance de Natitingou), des blocs administratifs et des infirmeries du COUS P répartis en deux lots par accord-cadre à bon de commande d'une durée de deux (02) ans. (Lot 2)	28 597 536	DRP	Marché auditable	80,00%	20,00%	80,00%
11	S_COUS P_98295	Sélection d'un prestataire pour le gardiennage et la sécurisation des biens meubles et immeubles sur le site du COUS P par accord-cadre à bon de commande d'une durée de trois (03) ans	76 490 550	DRP	Marché auditable	60,00%	40,00%	60,00%
12	T_COUS P_92265	Réalisation d'un forage à gros débit sur le campus de Parakou	6 999 760	DC	Marché auditable	71,43%	28,57%	71,43%
Taux moyen de performance							67,35%	

Source : Données calculées à partir de l'analyse des documents transmis par la COUS - P, conformément à l'annexe A21 du Référentiel d'audit 2025 de l'ARMP.

Constats de l'audit :

Sur les sept (07) marchés audités, aucun n'affiche un taux de performance de 100%.

- Analyse du degré de respect des délais de passation par marché

Taux moyen de performance : 67,35 % → globalement, les délais sont respectés dans **2/3 des cas**, mais **1/3 des étapes de passation connaissent des retards ou des non-conformités**.

En résumé : **le respect des délais est globalement moyen (67 %), avec des écarts notables selon les types de marchés. Les services d'entretien sont les plus performants, tandis que les fournitures et le gardiennage nécessitent un renforcement du suivi et de la discipline contractuelle.**

❖ Liste des délais non calculés pour défaut d'information permettant d'avoir une date certaine pour certaines étapes de la procédure (Limitations) :

- Délai contractuel d'exécution du marché
- Délai pour la constitution de la garantie de bonne exécution (articles 91 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020)
- Délai de restitution de la garantie (articles 91 et 95 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020)
- Délai de règlement du marché par l'autorité contractante à compter de la date de réception de la facture (art 110 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020).

- Analyse du degré de respect des délais de passation par étape et pour l'ensemble des marchés auditables

L'audit a révélé que sur les douze délais analysés, six n'ont pas été respectés dans le cadre du processus de passation des marchés. Les manquements observés concernent notamment **les délais ci-après :**

- Délai de réception des offres par la PRMP (art 54 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 pour AOO et AOR) / (article 15 du décret 2020-605 du 23 décembre 2020) : **57%**.
- Délai pris par la CCMP/DNCMP pour donner son avis sur les rapports d'analyse des offres (art 4 et 5 du décret 2020-600 du 23 décembre 2020) : **83%**.
- Délai entre la publication du PV d'attribution provisoire et la signature du marché (art 79 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020) / (art 20 du décret 2020-605 du 23 décembre 2020 pour les DRP et DC) : **43%**.
- Délai entre la réception du projet de marché validé par la DNCMP et la signature du contrat par le titulaire du marché (art 3.10 décret 2020-600 du 23 Décembre 2020) : **0%**.
- Délai entre la publication de l'avis d'attribution définitive et l'entrée en vigueur du contrat : **43%**.
- Délai de validité de l'offre (sauf les cas de prorogation) : **57%**.

En revanche, quatre (04) délais ont été intégralement respectés (100 %) :

- Délai pris par la CCMP/DNCMP pour donner son avis sur le DAC (art 4 et 5 du décret 2020-600 du 23 décembre 2020) : **100%**.
- Délai de publication de l'avis d'appel à concurrence (Article 4 décret 2020-600 du 23 décembre 2020) : **100%**.
- Délai prescrit pour le déroulement de l'évaluation des offres par la Commission d'Ouverture et d'Evaluation (art 11 du décret 2020-596 du 23 décembre 2020) / (art 15 du décret 2020-605 du 23 décembre 2020 pour les DRP et DC) : **100%**.

- Délai pour la notification de l'attribution du marché au soumissionnaire retenu (Article 3.12 du décret 2020-600 du 23 décembre 2020) : **100%**.

Par ailleurs, la mission a relevé que **deux (02)** délais ont été jugés non applicables, à savoir :

- Délai de production d'informations complémentaires pour l'appréciation de la capacité financière d'un soumissionnaire.
- Délai pour le dépôt des offres en cas de relance si nombre d'offres reçu inférieur à 3 (consultations restreintes, AOR, préqualification) (Article 70 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 et Article 15 du décret 2020-605 du 23 décembre 2020 pour les DRP et les DC).

Opinion de l'auditeur :

Avec un taux moyen de performance de **67,35%** pour l'ensemble des 07 marchés audités, la conformité des délais de passation des marchés publics est jugée « **moyenne** », en référence à la grille d'appréciation présentée au point 3.2 du présent rapport.

Risque :

Le non-respect des délais de passation fragilise la conformité, la performance financière et la crédibilité institutionnelle. Il s'agit d'un risque transversal qui affecte à la fois la légalité, l'efficacité et l'image de l'organisation.

Recommandation :

- **Renforcer la planification** : établir un calendrier prévisionnel des étapes de passation avec des échéances réalistes et obligatoires.
- **Mettre en place un système de suivi électronique** des délais (tableau de bord automatisé) pour assurer la traçabilité et éviter les oublis.
- **Publier régulièrement des rapports de suivi** des délais et performances pour renforcer la transparence.
- **Standardiser les procédures** pour éviter les disparités entre types de marchés (fournitures, services, travaux).

Commentaire du COUS-P :

Rien à signaler.

5.4.4.7. Vérification de la conformité des marchés attribués par gré à gré

L'analyse des opérations de passation révèle qu'aucun marché de gré à gré n'a été exécuté par l'autorité contractante au cours de la période considérée.

5.4.4.8. Vérification de la présence d'indices de collusion dans la procédure de passation

La mission a procédé à l'évaluation des **indices de collusion** dans la procédure de passation des marchés sélectionnés. Cette évaluation s'est appuyée sur la **fiche de détection des indices de collusion** du référentiel, élaborée en fonction du type de marché (travaux, fournitures, services courants ou prestations intellectuelles) et du mode de passation utilisé. Les résultats ont été renseignés de façon détaillée à l'annexe 15 dédiée à l'évaluation des « Collusion ».

La synthèse des résultats observée est présentée dans le tableau suivant :

Tableau n° 18 : Évaluation des indices de collusion dans les marchés audités

N°	Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Marché auditable	Résultats de l'évaluation			Indice global d'alerte (%)	OPINION
						% Faible	% Moyenne	% Élevée		
3	F_COUS P_92297	Acquisition de fournitures de bureau et de consommable informatique répartis en deux lots par accord-cadre à bon de commande d'une durée de trois (03) ans (Lot 1)	8 997 502	DRP	Marché auditable	77%	0%	23%	23%	Présence d'indices faibles ou isolés
4	F_COUS P_92297	Acquisition de fournitures de bureau et de consommable informatique répartis en deux lots par accord-cadre à bon de commande d'une durée de trois (03) ans (Lot 2)	7 491 820	DRP	Marché auditable	100%	0%	0%	0%	Présence d'indices faibles ou isolés
5	F_COUS P_92280	Acquisition de céréales pour la restauration des étudiants par accord-cadre à bon de commande d'une durée de trois (03) ans	34 975 200	DRP	Marché auditable	100%	0%	0%	0%	Présence d'indices faibles ou isolés
9	S_COUS P_98294	Sélection d'un prestataire pour l'entretien des résidences universitaires D, E, et F (campus de Parakou) A B C D E et F (intendance de Natitingou), des blocs administratifs et des infirmeries du COUS P répartis en deux lots par accord-cadre à bon de commande d'une durée de deux (02) ans. (Lot 1)	18 238 080	DRP	Marché auditable	100%	0%	0%	0%	Présence d'indices faibles ou isolés
10	S_COUS P_98294	Sélection d'un prestataire pour l'entretien des résidences universitaires D, E, et F (campus de Parakou) A B C D E et F (intendance de Natitingou), des blocs administratifs et des infirmeries du COUS P répartis en deux lots par accord-cadre à bon de commande d'une durée de deux (02) ans. (Lot 2)	28 597 536	DRP	Marché auditable	100%	0%	0%	0%	Présence d'indices faibles ou isolés
11	S_COUS P_98295	Sélection d'un prestataire pour le gardiennage et la sécurisation des biens meubles et immeubles sur le site du COUS P par accord-cadre à bon de commande d'une durée de trois (03) ans	76 490 550	DRP	Marché auditable	94%	0%	6%	6%	Présence d'indices faibles ou isolés
12	T_COUS P_92265	Réalisation d'un forage à gros débit sur le campus de Parakou	6 999 760	DC	Marché auditable	89%	6%	6%	8%	Présence d'indices faibles ou isolés
Taux moyen d'indice d'alerte									5%	

Source : Données calculées à partir de l'analyse des documents transmis par le COUS - P, conformément à l'annexe A15 du Référentiel d'audit 2025 de l'ARMP.

Constats de l'audit :

Le taux moyen d'indice d'alerte est de 5%. La mission a relevé que certains marchés présentent des **indices préoccupants de collusion**.

Exemples :

1. Sélection d'un prestataire pour le gardiennage et la sécurisation des biens meubles et immeubles sur le site du COUS P par accord-cadre à bon de commande d'une durée de trois (03) ans : S_COUS P_98295

Trois offres ont été reçues par la PRMP pour ce marché à savoir :

- AFRICA BUSINESS CONCEPT basé à Cotonou
- SOCIETE G A SECURITE Basée à Cotonou
- SOCIETE SOMINC SARL basée à Calavi Togoudo

Les pièces administratives de ces trois sociétés ont été légalisées dans le même **tribunal de première instance de POBE**.

Les motifs d'exclusion des soumissionnaires non retenus apparaissent clairement et reposent sur le non-respect des exigences documentaires minimales.

- **GA Sécurité** n'a pas fourni la garantie de soumission ou la lettre de déclaration correspondante.
- **SOMINC SARL** n'a pas produit l'engagement formel à respecter le code d'éthique et de déontologie, dûment daté, signé et cacheté.

L'absence de ces pièces, pourtant fondamentales, a conduit à leur élimination, conformément aux dispositions réglementaires et dans le souci de préserver l'intégrité et la transparence de la procédure.

2. Réalisation d'un forage à gros débit sur le campus de Parakou T_COUS P_92265

Pour ce marché, l'autorité contractante a reçu **trois (3)** offres, dont une a été rejetée pour non-respect du critère d'anonymat :

- SOCIETE NOUVELLE DE FORAGE
- STE LA NATURE BARKA (rejetée non-respect anonymat)
- STE ESPEMA

Il ressort de l'examen des pièces que les décharges des courriers de notification de rejet adressées aux candidats STE ESPEMA et STE La Nature Barka présentent des similitudes : elles ne comportent pas l'identité des personnes ayant réceptionné les documents. Seule la décharge relative à l'attributaire (STE Nouvelle de Forage) mentionne cette identité. De plus, la notification de rejet censée avoir été déchargée par STE ESPEMA est entachée d'une erreur, puisqu'elle porte le nom de la société La Nature Barka.

Opinion de l'auditeur :

Avec un indice global d'alerte de **5%**, les procédures de passation des marchés présentent des indices faibles ou isolés, en référence à la grille d'appréciation présentée au point 3.2 du présent rapport.

Risque :

Les indices de collusion et les irrégularités relevées dans la gestion des offres et des notifications exposent l'autorité contractante à des risques majeurs de non-conformité réglementaire, de perte de transparence et de crédibilité, ainsi qu'à des perturbations opérationnelles et réputationnelles.

Recommandation :

Il est recommandé de renforcer la traçabilité des notifications, de **vérifier** les sources de légalisation des pièces administratives **des soumissionnaires** et de mettre en place des contrôles internes et externes plus stricts afin de prévenir **à l'avenir** les risques de collusion et de garantir la transparence et la crédibilité du processus de passation.

Commentaire du COUS-P :

Rien à signaler.

5.4.4.9. Vérification de l'existence des indices de conflits d'intérêt dans la procédure de passation des marchés

La mission a procédé à l'évaluation des indices de conflit d'intérêt dans la procédure de passation des marchés sélectionnés.

Cette évaluation s'est appuyée sur la fiche de détection des indices de conflit d'intérêt du référentiel, élaborée en fonction du type de marché (travaux, fournitures, services courants ou prestations intellectuelles) et du mode de passation utilisé. Les résultats ont été renseignés dans un fichier Excel dédié, sur une feuille intitulée « Conflit d'intérêt », annexée au présent rapport.

Les résultats ont été renseignés de façon détaillée à l'annexe A16 dédiée à l'évaluation des « Conflit d'intérêt ».

La synthèse des résultats observée est présentée dans le tableau suivant :

Tableau n° 19 : Évaluation des indices de conflits d'intérêt dans les marchés audités

N°	Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Nombre de signaux relevés	Résultats de l'évaluation			Indice global d'alerte (%)	OPINION
						% Faible	% Moyenne	% Élevée		
3	F_COUS P_92297	Acquisition de fournitures de bureau et de consommable informatique répartis en deux lots par accord-cadre à bon de commande d'une durée de trois (03) ans (Lot 1)	8 997 502	DRP	0	100%	0%	0%	0%	Absence d'indices de conflit d'intérêt
4	F_COUS P_92297	Acquisition de fournitures de bureau et de consommable informatique répartis en deux lots par accord-cadre à bon de commande d'une durée de trois (03) ans (Lot 2)	7 491 820	DRP	0	100%	0%	0%	0%	Absence d'indices de conflit d'intérêt
5	F_COUS P_92280	Acquisition de céréales pour la restauration des étudiants par accord-cadre à bon de commande d'une durée de trois (03) ans	34 975 200	DRP	0	100%	0%	0%	0%	Absence d'indices de conflit d'intérêt
9	S_COUS P_98294	Sélection d'un prestataire pour l'entretien des résidences universitaires D, E, et F (campus de Parakou) A B C D E et F (intendance de Natitingou), des blocs administratifs et des infirmeries du COUS P répartis en deux lots par accord-cadre à bon de commande d'une durée de deux (02) ans. (Lot 1)	18 238 080	DRP	0	100%	0%	0%	0%	Absence d'indices de conflit d'intérêt
10	S_COUS P_98294	Sélection d'un prestataire pour l'entretien des résidences universitaires D, E, et F (campus de Parakou) A B C D E et F (intendance de Natitingou), des blocs administratifs et des infirmeries du COUS P répartis en deux lots par accord-cadre à bon de commande d'une durée de deux (02) ans. (Lot 2)	28 597 536	DRP	0	100%	0%	0%	0%	Absence d'indices de conflit d'intérêt
11	S_COUS P_98295	Sélection d'un prestataire pour le gardiennage et la sécurisation des biens meubles et immeubles sur le site du COUS P par accord-cadre à bon de commande d'une durée de trois (03) ans	76 490 550	DRP	0	100%	0%	0%	0%	Absence d'indices de conflit d'intérêt
12	T_COUS P_92265	Réalisation d'un forage à gros débit sur le campus de Parakou	6 999 760	DC	1	100%	0%	0%	0%	Absence d'indices de conflit d'intérêt
Taux moyen d'indice d'alerte									0%	

Source : Données calculées à partir de l'analyse des documents transmis par le COUS - P, conformément à l'annexe A16 du Référentiel d'audit 2025 de l'ARMP.

Constat de l'audit

Le taux d'indice d'alerte étant de 0%. **En effet**, la mission n'a pas relevé d'observation sur ce point.

Opinion de l'Auditeur :

L'opinion formulée repose sur l'indice global d'alerte de **0%** **et** la procédure de passation des marchés sélectionnés présente « **une absence d'indices de conflit d'intérêt** », en référence à la grille d'appréciation présentée au point 3.2 du présent rapport.

Risque :

Néant

Recommandation :

Pérenniser les bonnes pratiques **visant à réduire** ou **à éliminer** tous les risques de conflits d'intérêt dans les marchés publics.

Commentaire du COUS-P :

Rien à signaler.

5.4.4.10. Appréciation finale de la conformité de la procédure de passation

La mission a procédé à une synthèse des résultats consolidés qui combine :

- les taux de performance globaux par marché ;
- le respect des deux délais réglementaires obligatoires (dépôt des offres et attente de recours) ;
- les irrégularités constatées tout au long de la procédure de passation.

Le tableau ci-dessous présente les **résultats consolidés pour l'ensemble des marchés auditable**s :

Tableau n° 20 : Résultats consolidés sur la conformité de la procédure de passation

N°	Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Marché auditable	Taux de Performance (taux moyen)	Inscription du marché dans le PPM (Inscrit ou non Inscrit)	Délais de dépôt des offres (respecté ou non respecté)	Approbation du marché (Approuvé ou Non approuvé)	Opinion de l'Auditeur			Observations (Motifs et impact des écarts)
										Conclusion (conforme ou non conforme)	Appréciation de l'indice d'alerte de collusion	Appréciation de l'indice d'alerte de conflit d'intérêt	
3	F_COUS P_92297	Acquisition de fournitures de bureau et de consommable informatique répartis en deux lots par accord-cadre à bon de commande d'une durée de trois (03) ans (Lot 1)	8 997 502	DRP	Marché auditable	98,24%	Inscrit	Non Respecté	Approuvé	Non conforme	Présence d'indices faibles ou isolés	Absence d'indices de conflit d'intérêt	Défaut de délivrance systématique d'un récépissé de dépôt des offres Défaut d'arrêt régulier du registre spécial.
4	F_COUS P_92297	Acquisition de fournitures de bureau et de consommable informatique répartis en deux lots par accord-cadre à bon de commande d'une durée de trois (03) ans (Lot 2)	7 491 820	DRP	Marché auditable	98,24%	Inscrit	Non Respecté	Approuvé	Non conforme	Présence d'indices faibles ou isolés	Absence d'indices de conflit d'intérêt	Défaut de délivrance systématique d'un récépissé de dépôt des offres Défaut d'arrêt régulier du registre spécial.
5	F_COUS P_92280	Acquisition de céréales pour la restauration des étudiants par accord-cadre à bon de commande d'une durée de trois (03) ans	34 975 200	DRP	Marché auditable	98,24%	Inscrit	Non Respecté	Approuvé	Non conforme	Présence d'indices faibles ou isolés	Absence d'indices de conflit d'intérêt	Défaut de délivrance systématique d'un récépissé de dépôt des offres Défaut d'arrêt régulier du registre spécial.
9	S_COUS P_98294	Sélection d'un prestataire pour l'entretien des résidences universitaires D, E, et F (campus de Parakou) A B C D E et F (intendance de Natitingou), des blocs administratifs et des infirmeries du COUS P répartis en deux lots par accord-cadre à bon de commande d'une durée de deux (02) ans. (Lot 1)	18 238 080	DRP	Marché auditable	98,24%	Inscrit	Respecté	Approuvé	Conforme	Présence d'indices faibles ou isolés	Absence d'indices de conflit d'intérêt	Absence des preuves de paiement Défaut d'élaboration de l'ordre de service de démarrage Défaut de délivrance systématique d'un récépissé de dépôt des offres Défaut d'arrêt régulier du registre spécial.

N°	Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Marché auditable	Taux de Performance (taux moyen)	Inscription du marché dans le PPM (Inscrit ou non Inscrit)	Délais de dépôt des offres (respecté ou non respecté)	Approbation du marché (Approuvé ou Non approuvé)	Opinion de l'Auditeur			Observations (Motifs et impact des écarts)
										Conclusion (conforme ou non conforme)	Appréciation de l'indice d'alerte de collusion	Appréciation de l'indice d'alerte de conflit d'intérêt	
10	S_COUS P_98294	Sélection d'un prestataire pour l'entretien des résidences universitaires D, E, et F (campus de Parakou) A B C D E et F (intendance de Natitingou), des blocs administratifs et des infirmeries du COUS P répartis en deux lots par accord-cadre à bon de commande d'une durée de deux (02) ans. (Lot 2)	28 597 536	DRP	Marché auditable	98,24%	Inscrit	Respecté	Approuvé	Conforme	Présence d'indices faibles ou isolés	Absence d'indices de conflit d'intérêt	Absence des preuves de paiement Défaut d'élaboration de l'ordre de service de démarrage Défaut de délivrance systématique d'un récépissé de dépôt des offres Défaut d'arrêt régulier du registre spécial.
11	S_COUS P_98295	Sélection d'un prestataire pour le gardiennage et la sécurisation des biens meubles et immeubles sur le site du COUS P par accord-cadre à bon de commande d'une durée de trois (03) ans	76 490 550	DRP	Marché auditable	98,24%	Inscrit	Respecté	Approuvé	Conforme	Présence d'indices faibles ou isolés	Absence d'indices de conflit d'intérêt	Absence des preuves de paiement Défaut d'élaboration de l'ordre de service de démarrage Défaut de délivrance systématique d'un récépissé de dépôt des offres Défaut d'arrêt régulier du registre spécial.
12	T_COUS P_92265	Réalisation d'un forage à gros débit sur le campus de Parakou	6 999 760	DC	Marché auditable	96,67%	Inscrit	Respecté	Approuvé	Conforme	Présence d'indices faibles ou isolés	Absence d'indices de conflit d'intérêt	Absence des preuves de paiement Défaut d'élaboration de l'ordre de service de démarrage Défaut de délivrance systématique d'un récépissé de dépôt des offres Défaut d'arrêt régulier du registre spécial.
Taux moyen de performance						98%							

Source : Données calculées à partir de l'analyse des documents transmis par le COUS - P, conformément à l'annexe A18 du Référentiel d'audit 2025 de l'ARMP.

Analyse quantitative :

L'audit révèle que, sur sept (7) marchés examinés, **trois (03)** présentent des non-conformités, correspondant à un taux de conformité de **57 %**. **Par ailleurs**, bien que le taux de performance opérationnelle atteigne **98 %**, témoignant d'une exécution efficace, des faiblesses persistantes dans la documentation et les procédures limitent la régularité des opérations et exposent l'autorité contractante à des risques de contestation juridique et d'atteinte à sa crédibilité institutionnelle.

Analyse qualitative :

Par ailleurs, aucun des **sept (07)** marchés ne présentent d'irrégularités majeures au regard des documents communiqués.

Conclusion générale :

L'examen des sept (07) marchés audités met en évidence un **niveau de performance opérationnelle élevé**, avec un taux moyen de 98 %, traduisant une capacité de l'autorité contractante à assurer l'exécution effective des prestations et à répondre aux besoins institutionnels. Toutefois, cette performance est atténuée par des **faiblesses documentaires et procédurales** qui affectent la conformité globale : **trois (03) marchés ont été déclarés non conformes, soit un taux de conformité de 57 %**.

Les principales insuffisances relevées concernent l'**absence de preuves de paiement**, le **défaut d'élaboration des ordres de service de démarrage**, ainsi que des irrégularités dans la délivrance des récépissés de dépôt des offres et l'arrêt régulier du registre spécial. Ces manquements, bien que n'ayant pas compromis l'exécution matérielle des prestations, exposent l'autorité contractante à des **risques juridiques, financiers et réputationnels**, en fragilisant la traçabilité et la transparence du processus de passation.

Il convient de souligner que l'audit n'a relevé **aucun indice significatif de conflit d'intérêt** et seulement des **signaux faibles de collusion**, ce qui limite le risque de pratiques frauduleuses mais appelle à une vigilance renforcée.

En définitive, l'audit conclut que l'autorité contractante démontre une efficacité opérationnelle avérée, mais doit impérativement consolider ses mécanismes de contrôle interne et renforcer la discipline documentaire afin de garantir une conformité réglementaire pleine et entière, gage de transparence, de crédibilité et de bonne gouvernance.

Commentaire de l'autorité contractante sur la conclusion générale relative à la conformité de la procédure de passation : Rien à signaler.

5.5. ÉVALUATION DE LA PROCEDURE D'EXÉCUTION DES MARCHÉS SÉLECTIONNÉS

L'évaluation de la procédure d'exécution consiste à vérifier, dans un premier temps, la conformité de la gestion administrative générale de l'exécution des marchés sélectionnés, puis la gestion des délais d'exécution et enfin, à procéder à une appréciation finale de la gestion administrative, technique et des délais d'exécution.

5.5.1. Vérification de la conformité de la gestion administrative générale de l'exécution des marchés sélectionnés

La mission a procédé ici à l'évaluation de la conformité de la gestion administrative de l'exécution des marchés sélectionnés, à travers deux points complémentaires à savoir :

- La vérification de la régularité des documents requis pour le suivi général de l'exécution (ordres de service, certificats de paiement, procès-verbaux de réception, garanties de bonne exécution, attestations d'assurance, etc.) ;
- L'analyse de la gestion des situations particulières, telles que les avenants, les cas de résiliation ou les interruptions de chantier.

Cette évaluation s'est appuyée sur la **grille de vérification de conformité**.

Les résultats détaillés de cette évaluation ont été renseignés à **l'annexe A11** du présent rapport.

La synthèse consolidée des résultats pour les marchés se présente comme suit :

Tableau n° 21 : Résultats sur la conformité de la gestion administrative générale de l'exécution des marchés sélectionnés

N°	Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Marché auditable	Résultats de l'évaluation			Taux de Performance
						% Respecté	% Partiellement Respecté	% Non Respecté	
3	F_COUS P_92297	Acquisition de fournitures de bureau et de consommable informatique répartis en deux lots par accord-cadre à bon de commande d'une durée de trois (03) ans (Lot 1)	8 997 502	DRP	Marché auditable	100%	0%	0%	0%
4	F_COUS P_92297	Acquisition de fournitures de bureau et de consommable informatique répartis en deux lots par accord-cadre à bon de commande d'une durée de trois (03) ans (Lot 2)	7 491 820	DRP	Marché auditable	100%	0%	0%	0%
5	F_COUS P_92280	Acquisition de céréales pour la restauration des étudiants par accord-cadre à bon de commande d'une durée de trois (03) ans	34 975 200	DRP	Marché auditable	100%	0%	0%	0%
9	S_COUS P_98294	Sélection d'un prestataire pour l'entretien des résidences universitaires D, E, et F (campus de Parakou) A B C D E et F (intendance de Natitingou), des blocs administratifs et des infirmeries du COUS P répartis en deux lots par accord-cadre à bon de commande d'une durée de deux (02) ans. (Lot 1)	18 238 080	DRP	Marché auditable	0%	0%	100%	0%
10	S_COUS P_98294	Sélection d'un prestataire pour l'entretien des résidences universitaires D, E, et F (campus de Parakou) A B C D E et F (intendance de Natitingou), des blocs administratifs et des infirmeries du COUS P répartis en deux lots par accord-cadre à bon de commande d'une durée de deux (02) ans. (Lot 2)	28 597 536	DRP	Marché auditable	0%	0%	100%	0%
11	S_COUS P_98295	Sélection d'un prestataire pour le gardiennage et la sécurisation des biens meubles et immeubles sur le site du COUS P par accord-cadre à bon de commande d'une durée de trois (03) ans	76 490 550	DRP	Marché auditable	0%	0%	100%	0%
12	T_COUS P_92265	Réalisation d'un forage à gros débit sur le campus de Parakou	6 999 760	DC	Marché auditable	0%	0%	100%	0%
Taux moyen de performance									43%

Source : Données calculées à partir de l'analyse des documents transmis par le COUS - TP, conformément à l'annexe A11 du Référentiel d'audit 2025 de l'ARMP.

Constats de l'audit :

L'audit des sept (07) marchés examinés met en évidence une situation contrastée, marquée par un écart significatif entre la performance opérationnelle et le niveau de conformité réglementaire. Le taux moyen de performance s'établit à **43 %**, traduisant une exécution partielle et hétérogène des marchés.

Il ressort de l'analyse que trois marchés de fournitures (F_COUS P_92297 Lot 1 et Lot 2, F_COUS P_92280) présentent une conformité totale aux critères évalués (100 %). À l'inverse, les marchés de services et de travaux (S_COUS P_98294 Lot 1 et Lot 2, S_COUS P_98295, T_COUS P_92265) enregistrent un taux de non-conformité de 100 %, traduisant des défaillances majeures dans leur exécution.

Opinion de l'auditeur :

Avec un taux moyen de performance de **43%** pour l'ensemble des **sept (7)** marchés audités, la conformité de la gestion administrative générale de l'exécution des marchés sélectionnés est jugée « **Insatisfaisante** » en référence à la grille d'appréciation présentée au point 3.2 du présent rapport.

Risque :

Les marchés audités révèlent une **performance opérationnelle inégale c'est-à-dire** satisfaisante pour les fournitures mais défailante pour les services et travaux. Cette situation expose l'autorité contractante à des **risques juridiques, financiers, opérationnels et réputationnels**, malgré des résultats partiels positifs.

Recommandation :

À la lumière des constats et des risques identifiés, il est recommandé à l'autorité contractante de mettre en œuvre les mesures suivantes :

- Harmoniser les pratiques de gestion entre les marchés de fournitures, de services et de travaux pour réduire les disparités de conformité.
- Publier régulièrement les résultats de passation avec les motifs d'exclusion détaillés pour renforcer la transparence.
- Conserver et archiver les preuves de paiement afin de renforcer la traçabilité financière.
- Élaborer systématiquement les ordres de service de démarrage pour formaliser le lancement des prestations.

Commentaire du COUS-P :

Rien à signaler.

5.5.2. Vérification de la gestion des délais d'exécution

La mission a procédé à l'évaluation du respect des délais contractuels d'exécution pour chaque marché sélectionné, sur la base des dates extraites des documents collectés (ordre de service, procès-verbal de réception provisoire, contrat, informations spécifiques sur le changement des délais initialement prévus en cas d'ajournement ou de prise d'avenant relatif à la modification des délais, etc.).

Les résultats détaillés de cette évaluation ont été renseignés à **l'annexe A19** du présent rapport.

Le tableau suivant synthétise les résultats obtenus :

Tableau n° 22 : Résultats sur la conformité de la gestion des délais d'exécution

N°	Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Marché auditable	Durée contractuelle + durée avenant (le cas échéant)	Durée réelle	Respect des délais (Respecté, Non Respecté ou N/A)	Application de pénalités (OUI, NON ou N/A)	Observations (Conforme ou non conforme) :	% de conformité
3	F_COUS P_92297	Acquisition de fournitures de bureau et de consommable informatique répartis en deux lots par accord-cadre à bon de commande d'une durée de trois (03) ans (Lot 1)	8 997 502	DRP	Marché auditable	L	L	Non Respecté	N/A	Non conforme	0%
4	F_COUS P_92297	Acquisition de fournitures de bureau et de consommable informatique répartis en deux lots par accord-cadre à bon de commande d'une durée de trois (03) ans (Lot 2)	7 491 820	DRP	Marché auditable	L	L	Non Respecté	N/A	Non conforme	0%
5	F_COUS P_92280	Acquisition de céréales pour la restauration des étudiants par accord-cadre à bon de commande d'une durée de trois (03) ans	34 975 200	DRP	Marché auditable	L	L	Non Respecté	N/A	Non conforme	0%
9	S_COUS P_98294	Sélection d'un prestataire pour l'entretien des résidences universitaires D, E, et F (campus de Parakou) A B C D E et F (intendance de Natitingou), des blocs administratifs et des infirmeries du COUS P répartis en deux lots par accord-cadre à bon de commande d'une durée de deux (02) ans. (Lot 1)	18 238 080	DRP	Marché auditable	L	L	Non Respecté	N/A	Non conforme	0%
10	S_COUS P_98294	Sélection d'un prestataire pour l'entretien des résidences universitaires D, E, et F (campus de Parakou) A B C D E et F (intendance de Natitingou), des blocs administratifs et des infirmeries du COUS P répartis en deux lots par accord-cadre à bon de commande d'une durée de deux (02) ans. (Lot 2)	28 597 536	DRP	Marché auditable	L	L	Non Respecté	N/A	Non conforme	0%
11	S_COUS P_98295	Sélection d'un prestataire pour le gardiennage et la sécurisation des biens meubles et immeubles sur le site du COUS P par accord-cadre à bon de commande d'une durée de trois (03) ans	76 490 550	DRP	Marché auditable	L	L	Non Respecté	N/A	Non conforme	0%
12	T_COUS P_92265	Réalisation d'un forage à gros débit sur le campus de Parakou	6 999 760	DC	Marché auditable	45	L	Non Respecté	N/A	Non conforme	0%
Taux de performance											0%

Source : Données calculées à partir de l'analyse des documents transmis par le COUS - TP, conformément à l'annexe A19 du Référentiel d'audit 2025 de l'ARMP.

Constat d'audit :

L'audit met en évidence une défaillance structurelle dans la gestion des délais et des pénalités, entraînant une non-conformité totale et un taux de performance nul.

Opinion de l'auditeur :

Avec un taux de performance de **0%**, la gestion des délais d'exécution est jugée « *Insatisfaisante* » en référence à la grille d'appréciation présentée au point 3.2 du présent rapport.

Risque :

Le non-respect généralisé des délais contractuels et l'absence d'application de pénalités exposent l'autorité contractante à des **risques juridiques, financiers, opérationnels et réputationnels**. Cette situation traduit une faiblesse structurelle dans le suivi et le contrôle des marchés, nécessitant un **renforcement urgent des mécanismes de gestion et de discipline contractuelle**.

Recommandations :

- Renforcer le suivi des délais contractuels et instaurer un système de contrôle automatisé des échéances.
- Appliquer systématiquement les pénalités prévues et assurer leur traçabilité dans les registres financiers.
- Mettre en place des audits périodiques ciblés sur les marchés de services et travaux pour corriger les écarts.
- Renforcer la discipline documentaire, archiver systématiquement les preuves de paiement et formaliser les ordres de service.

Commentaire du COUS-P :

Rien à signaler.

5.5.3. Appréciation finale de la gestion administrative, technique et des délais d'exécution

La mission a procédé à une synthèse des résultats consolidés issus du fichier Excel, feuille dédiée « *Résumé conformité de la gestion administrative, technique et du respect des délais d'exécution des marchés sélectionnés* » *du référentiel d'audit*. Cette synthèse combine :

- Les taux de performance globaux par marché ;
- Le respect des délais d'exécution ;
- Les irrégularités constatées sur la gestion administrative et technique.

Le tableau ci-dessous présente les résultats consolidés pour l'ensemble des marchés auditables

Tableau n° 23 : Résultats sur la conformité de la gestion administrative, technique et des délais d'exécution

N°	Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Marché auditable	Taux de conformité sur la gestion administrative (A11)	Opinion de l'Auditeur
3	F_COUS P_92297	Acquisition de fournitures de bureau et de consommable informatique répartis en deux lots par accord-cadre à bon de commande d'une durée de trois (03) ans (Lot 1)	8 997 502	DRP	Marché auditable	100%	Conforme
4	F_COUS P_92297	Acquisition de fournitures de bureau et de consommable informatique répartis en deux lots par accord-cadre à bon de commande d'une durée de trois (03) ans (Lot 2)	7 491 820	DRP	Marché auditable	100%	Conforme
5	F_COUS P_92280	Acquisition de céréales pour la restauration des étudiants par accord-cadre à bon de commande d'une durée de trois (03) ans	34 975 200	DRP	Marché auditable	100%	Conforme
9	S_COUS P_98294	Sélection d'un prestataire pour l'entretien des résidences universitaires D, E, et F (campus de Parakou) A B C D E et F (intendance de Natitingou), des blocs administratifs et des infirmeries du COUS P répartis en deux lots par accord-cadre à bon de commande d'une durée de deux (02) ans. (Lot 1)	18 238 080	DRP	Marché auditable	0%	Non conforme
10	S_COUS P_98294	Sélection d'un prestataire pour l'entretien des résidences universitaires D, E, et F (campus de Parakou) A B C D E et F (intendance de Natitingou), des blocs administratifs et des infirmeries du COUS P répartis en deux lots par accord-cadre à bon de commande d'une durée de deux (02) ans. (Lot 2)	28 597 536	DRP	Marché auditable	0%	Non conforme
11	S_COUS P_98295	Sélection d'un prestataire pour le gardiennage et la sécurisation des biens meubles et immeubles sur le site du COUS P par accord-cadre à bon de commande d'une durée de trois (03) ans	76 490 550	DRP	Marché auditable	0%	Non conforme
12	T_COUS P_92265	Réalisation d'un forage à gros débit sur le campus de Parakou	6 999 760	DC	Marché auditable	0%	Non conforme
Taux moyen de performance						43%	

Source : Données calculées à partir de l'analyse des documents transmis par le COUS - P, conformément à l'annexe A20 du Référentiel d'audit 2025 de l'ARMP.

Analyse quantitative :

L'analyse quantitative des **sept (7)** marchés révèle que, bien que près de la moitié des marchés soient conformes en nombre, la majorité des montants engagés (plus de 70 %) concerne des marchés non conformes. Cela traduit **aussi** une **fragilité structurelle dans la gestion des marchés de services et de travaux**, qui pèse lourdement sur la performance globale.

Analyse qualitative :

L'examen des **sept (7)** marchés met en évidence une **situation contrastée** entre les marchés de fournitures et ceux de services/travaux : l'autorité contractante démontre une bonne maîtrise des marchés de fournitures mais doit impérativement renforcer la gestion administrative des marchés de services et travaux afin d'assurer une conformité homogène et une gouvernance crédible.

Commentaire du COUS-P :

Rien à signaler.

5.6. VERIFICATION DE LA CONFORMITE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE PARTICULIERE DE L'EXECUTION DES MARCHES

Dans le cadre de la vérification de la conformité de la gestion administrative particulière de l'exécution des marchés, deux analyses sont réalisées. Il s'agit de l'analyse de la conformité des Avenants et de celle relative à la conformité des résiliations.

5.6.1. Analyse de la Conformité des Avenants

Au titre de la période sous revue, l'autorité contractante n'a enregistré aucun avenant.

5.6.2. Analyse de la Conformité des Résiliations

Au titre de la période sous revue, l'autorité contractante n'a résilié aucun contrat.

5.7. APPRECIATION GLOBALE DE LA CONFORMITE DES PROCEDURES AUDITEES

Dans le cadre de notre audit, l'appréciation générale de la conformité des procédures de passation et d'exécution auditées s'est reposée sur la consolidation des résultats obtenus à l'issue des analyses ci-dessus effectuées des marchés sélectionnés. Elle traduit l'**opinion globale d'audit** de chaque marché, à partir de l'**analyse de la procédure de passation** et de l'**évaluation de la procédure d'exécution des marchés (gestion administrative générale de l'exécution, gestion administrative particulière de l'exécution et évaluation du niveau de respect des délais contractuels d'exécution des marchés publics)**.

Les résultats sont structurés dans le **tableau récapitulatif ci-dessous**, renseigné pour chaque marché audité, permettant d'identifier les marchés conformes, ceux présentant des irrégularités mineures ou majeures, ainsi que les observations associées.

Tableau n° 24 : Tableau récapitulatif de l'opinion de l'auditeur sur la conformité des procédures auditées

N°	Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Opinion de l'Auditeur sur la procédure de passation : "Conforme ou Non Conforme"	Opinion de l'Auditeur sur la gestion administrative générale : "Conforme ou Non Conforme"	Conclusion générale "Conforme ou Non Conforme"	Observations (Motifs et impact des écarts)
3	F_COUS P_92297	Acquisition de fournitures de bureau et de consommable informatique répartis en deux lots par accord-cadre à bon de commande d'une durée de trois (03) ans (Lot 1)	8 997 502	DRP	Non conforme	Non conforme	Non conforme	Défaut de délivrance systématique d'un récépissé de dépôt des offres Défaut d'arrêt régulier du registre spécial.
4	F_COUS P_92297	Acquisition de fournitures de bureau et de consommable informatique répartis en deux lots par accord-cadre à bon de commande d'une durée de trois (03) ans (Lot 2)	7 491 820	DRP	Non conforme	Conforme	Non conforme	Défaut de délivrance systématique d'un récépissé de dépôt des offres Défaut d'arrêt régulier du registre spécial.
5	F_COUS P_92280	Acquisition de céréales pour la restauration des étudiants par accord-cadre à bon de commande d'une durée de trois (03) ans	34 975 200	DRP	Non conforme	Non conforme	Non conforme	Défaut de délivrance systématique d'un récépissé de dépôt des offres Défaut d'arrêt régulier du registre spécial.
9	S_COUS P_98294	Sélection d'un prestataire pour l'entretien des résidences universitaires D, E, et F (campus de Parakou) A B C D E et F (intendance de Natitingou), des blocs administratifs et des infirmeries du COUS P répartis en deux lots par accord-cadre à bon de commande d'une durée de deux (02) ans. (Lot 1)	18 238 080	DRP	Non conforme	Non conforme	Non conforme	Absence des preuves de paiement Défaut d'élaboration de l'ordre de service de démarrage Défaut de délivrance systématique d'un récépissé de dépôt des offres Défaut d'arrêt régulier du registre spécial.
10	S_COUS P_98294	Sélection d'un prestataire pour l'entretien des résidences universitaires D, E, et F (campus de Parakou) A B C D E et F (intendance de Natitingou), des blocs administratifs et des infirmeries du COUS P répartis en deux lots par accord-cadre à bon de commande d'une durée de deux (02) ans. (Lot 2)	28 597 536	DRP	Non conforme	Non conforme	Non conforme	Absence des preuves de paiement Défaut d'élaboration de l'ordre de service de démarrage Défaut de délivrance systématique d'un récépissé de dépôt des offres Défaut d'arrêt régulier du registre spécial.
11	S_COUS P_98295	Sélection d'un prestataire pour le gardiennage et la sécurisation des biens meubles et immeubles sur le site du COUS P par accord-cadre à bon de commande d'une durée de trois (03) ans	76 490 550	DRP	Non conforme	Non conforme	Non conforme	Absence des preuves de paiement Défaut d'élaboration de l'ordre de service de démarrage Défaut de délivrance systématique d'un récépissé de dépôt des offres Défaut d'arrêt régulier du registre spécial.
12	T_COUS P_92265	Réalisation d'un forage à gros débit sur le campus de Parakou	6 999 760	DC	Non conforme	Non conforme	Non conforme	Absence des preuves de paiement Défaut d'élaboration de l'ordre de service de démarrage

N°	Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Opinion de l'Auditeur sur la procédure de passation : "Conforme ou Non Conforme"	Opinion de l'Auditeur sur la gestion administrative générale : "Conforme ou Non Conforme"	Conclusion générale "Conforme ou Non Conforme"	Observations (Motifs et impact des écarts)
								Défaut de délivrance systématique d'un récépissé de dépôt des offres Défaut d'arrêt régulier du registre spécial.

Source : Données calculées à partir de l'analyse des documents transmis par le COUS - TP, conformément à l'annexe A30 du Référentiel d'audit 2025 de l'ARMP.

Analyse quantitative :

L'appréciation de la conformité des marchés audités repose sur **cinq (5)** critères déterminants :

- Taux de performance **supérieur ou égal à 80 %**
- **Inscription du marché au PPM** (Inscrit ou Non inscrit)
- **Délais de dépôt des offres** (Respecté ou Non respecté)
- **Approbation du marché** (Approuvé ou Non approuvé)
- **le non-respect des dispositions relative à la gestion administrative des contrats (exécution du marché)**

L'analyse quantitative au regard des critères susmentionnés révèlent que tous les marchés sélectionnés sont déclarés **non- conformes** soit respectivement un **taux de non-conformité de 100 %**

Analyse qualitative :

Les principales causes de non-conformités observées sont les suivantes :

- ⇒ **Sur la procédure de passation**
 - Non-respect des délais de dépôts des offres au titre de la période sous revue.
- ⇒ **Sur la gestion administrative générale**
 - Absence des preuves de paiement
 - Défaut d'élaboration de l'ordre de service de démarrage

Opinion de l'auditeur :

Au regard des analyses quantitative et qualitative effectuées, il ressort que tous les marchés examinés sont non conformes tant sur le plan de la passation que de l'exécution, traduisant ainsi une maîtrise relativement insatisfaisante des procédures de passation et d'exécution des marchés publics.

5.8. VERIFICATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DES MISSIONS D'AUDIT PRECEDENTES

La mission n'a pas pu faire le suivi des recommandations d'audit antérieures en raison du défaut de communication des informations nécessaires par l'Autorité Contractante.

5.9. VERIFICATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES DECISIONS DE LA COMMISSION DE REGLEMENT DES DIFFERENDS (CRD) POUR LES MARCHES AYANT FAIT L'OBJET DE RECOURS

Au titre de la période sous revue, aucun marché passé par l'autorité contractante n'a fait l'objet de recours.

5.10. VERIFICATION DE LA MATERIALITE DES PRESTATIONS EXECUTEES

Le contrôle de la matérialité vise à vérifier l'existence physique, fonctionnelle ou documentaire des prestations financées sur les marchés audités. La liste des marchés sélectionnés pour la revue de la matérialité physique a été présentée à l'annexe A0.

Pour rappel, l'objectif de cette revue est de s'assurer que les biens, services ou ouvrages payés ont été effectivement livrés, réalisés ou exécutés conformément aux stipulations contractuelles. Cette vérification s'est fondée sur les éléments suivants :

- les documents contractuels (DAO, contrats, PV de réception, décomptes, etc.) ;
- les constats physiques réalisés sur site, ou les preuves documentées (photos, témoignages, rapports de mission de suivi, etc.) ;
- la concordance entre les prestations attendues et les prestations effectivement constatées.

Les résultats de la vérification sont présentés ci-après :

Tableau n° 25 : Résultats de la revue de matérialité physique des marchés

N°	Références du marché	Intitulé du marché	Types de prestation (travaux, fournitures, services)	Localisation ou bénéficiaire	Constat de matérialité	Observations	Conclusion
1	F_COUS P_92286	Acquisition de tenues de travail au profit des agents du COUS P et de petits matériels répartis en deux lots : LOT 1 : Tenues de travail SOCIETE GBMV SARL	Fournitures	COUS-P	Rien à signaler	Rien à signaler	A- Prestations parfaitement matérialisées
2	F_COUS P_92286	Acquisition de tenues de travail au profit des agents du COUS P et de petits matériels répartis en deux lots : LOT 2 : Petits matériels. SOCIETE ENGAGEMENT EFFICIENCE QUALITE	Fournitures	COUS-P	Rien à signaler	Rien à signaler	A- Prestations parfaitement matérialisées

Cf. détail en annexe (Guide d'audit matérialité)

Opinion de l'Auditeur :

L'opinion d'audit formulée ci-dessous repose sur l'examen des preuves disponibles et les constats de terrain. A cet effet, la mission a abouti aux conclusions suivantes relatives aux différents points de contrôle retenus sur la matérialité physique :

Les deux (2) marchés audités, sont parfaitement matérialisés avec des preuves conformes et vérifiables.

Risque :

Néant

Recommandation :

Pérenniser les bonnes pratiques inhérentes à la gestion exécutive des marchés.

Commentaire de l'AC :

Néant

5.11. ANNEXES

FICHER EXCEL	TABLEAUX RAPPORT
Annexe A0	Listes des marchés communiqués par l'AC et sélectionnés respectivement pour l'audit de conformité des procédures de passation et l'audit de la matérialité physique
A2	Tableau n° 8 : Synthèse – État de complétude des dossiers de passation
A3	- Tableau n° 9: Synthèse des marchés en fonction de leur statut d'auditabilité (Voir détail en annexe A3) - Tableau n° 10 : Synthèse des marchés auditables selon leur statut de conformité pour défaut de pièces obligatoires
A4	Tableau n° 5 : Résultats de l'évaluation de la conformité des organes de gestion des marchés publics
A5	Tableau n° 6 : Résultats de l'évaluation de la conformité du Plan de Passation des Marchés (PPM)
A6 PAR PROCEDURES ET PAR TYPE DE MARCHÉ	Tableau n° 12 : Synthèse des résultats sur la conformité du dossier d'appel à concurrence et de l'invitation à soumissionner
A8 PAR PROCEDURES ET PAR TYPE DE MARCHÉ	Tableau n° 13 : Synthèse des résultats sur la conformité de la réception, de l'ouverture et de l'attribution des marchés
A9	Tableau n° 14 : Synthèse des résultats sur l'existence des avis de l'organe de contrôle compétent aux étapes prévues par la loi
A10	Tableau n° 15 : Synthèse des résultats sur la conformité du processus d'approbation des marchés par l'autorité compétente
A11	Tableau n° 21 : Résultats sur la conformité de la gestion administrative générale de l'exécution des marchés sélectionnés
A15	Tableau n° 17 : Évaluation des indices de collusion dans les marchés audités
A16	Tableau n° 18 : Évaluation des indices de conflits d'intérêt dans les marchés audités
A17	Tableau n° 19 : Évaluation des indices de fractionnement dans les marchés audités
A21	Tableau n° 16 : Synthèse des résultats sur le respect des délais dans la passation des marchés
Guide d'audit matérialité	- Tableau n° 25 : Résultats de la revue de matérialité physique des marchés - Rapport séparé de l'expert domaine sur la matérialité physique des marchés (s'il y a lieu) - Les photographies illustrant la matérialité des prestations exécutées (marchés de fournitures, matériels et équipements)
B1	La liste de présence des acteurs rencontrés ;